

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE,

ET

TRANSACTIONS

DE LA

Société d'Agriculture du Bas-Canada.

VOL. 2.

MONTREAL, MARS, 1849.

NO. 3

On s'est beaucoup occupé dernièrement de l'encouragement et de la protection à accorder aux manufactures canadiennes; mais comme nous ne pouvons discuter ces questions dans ce journal, nous proposerions qu'il fût pris des mesures efficaces pour encourager la production du lin et du chanvre, soit pour des manufactures domestiques, soit pour l'exportation. Nous ne disons pas qu'il faudrait introduire la culture de ces plantes sur un plan assez étendu pour qu'elle remplaçât celle d'autres récoltes utiles; mais nous croyons qu'en la restreignant dans de certaines limites, la culture de ces plantes serait très lucrative, et augmenterait de beaucoup la valeur générale des produits du pays. Nous en recommandons la culture depuis plusieurs années; mais il paraît que nos recommandations à cet égard n'ont pas eu plus d'effet que nos suggestions concernant d'autres améliorations. Le mécanisme simple nécessaire pour la préparation du lin et du chanvre, après leur récolte, quoiqu'il ne dût pas coûter, à ce que nous croyons, plus de deux cents livres, courant, n'a pas encore été mis en usage en Canada. La machine pour séraner le lin, et les cuves nouvellement inventées pour rouir le chanvre, ne coûtent pas, dit-on, deux cents livres, en Irlande. On ne peut pas avoir une haute idée de notre goût pour les améliorations, en apprenant qu'une expérience si peu coûteuse n'a pas encore été faite ici; et l'on ne peut faire aucune expérience satisfaisante pour constater la valeur du lin, sans un mécanisme convenable, après qu'il a été produit par le fermier. Nous ne pouvons imaginer que ce serait un grand

sacrifice, ou une grande générosité de la part de notre gouvernement, que de nous pourvoir d'un jeu de ce mécanisme, en autant que ni particulier ni société ne paraissent disposés à risquer même ce petit capital pour un objet d'une si grande importance pour le pays. On peut se flatter de pouvoir recourir à des moyens plus aisés de s'enrichir que la pratique de l'agriculture, et dédaigner cet art, en conséquence; mais nous doutons beaucoup que quand même on découvrirait en Canada des mines d'or et d'argent, elles pussent se trouver aussi perpétuellement profitables qu'une culture bien entendue et un traitement judicieux du sol; et nous n'hésitons pas à dire que la dernière occupation contribuerait mille fois plus au véritable bonheur des habitans, que le soin de creuser et de laver pour recueillir de l'or et de l'argent. Si nous souhaitons sincèrement aux habitans du Canada une prospérité permanente, nous devons faire tout ce qui dépend de nous, pour améliorer notre agriculture, au moyen de l'instruction et de l'encouragement. Nous ne devrions jamais oublier que le seul moyen légitime de revenu que nous ayons à notre disposition doit provenir du produit créé annuellement par notre industrie, comme c'est cette industrie seule qui peut nous fournir le moyen d'acheter et payer les commodités qui sont taxées pour produire un revenu. On peut aisément trouver à employer un revenu, mais le grand point est d'avoir ce revenu pour l'employer et le distribuer. On ne lève pas ici un revenu au moyen de taxes directes; conséquemment, le montant de notre revenu doit être proportionné aux moyens que

nous craignons de consommer des articles chargés de droits, et il ne peut les dépasser. D'où il arrive qu'en Canada, les produits agricoles forment nos principales sources de revenu, dans les présentes circonstances; et nous sommes humblement d'avis que le principal objet du gouvernement et du peuple devrait être de favoriser et encourager l'agriculture, et d'adopter tous les moyens possibles pour en procurer le perfectionnement et la mettre dans un état prospère. Dans quelques méprises qu'on puisse tomber, à l'égard d'autres sujets, on ne peut pas se méprendre, en donnant ses soins et son application à l'agriculture.

Nous observons dans l'*Evening Journal* du 24 janvier dernier, le rapport d'une assemblée annuelle de la Société d'Agriculture de l'Etat de New-York, qui a eu lieu dans la salle de l'Assemblée législative, à Albany, le 17 du même mois. A cette assemblée, il y a eu élection des officiers de la Société, et il a été adjugé divers prix pour animaux de ferme, récoltes, etc. Ce qui suit est le produit par acre des récoltes qui ont obtenu des prix: Bled d'autonne, de 43 à 44; Bled-d'Inde, de 86 à 114; Avoine, de 86 à 89½; Orge, de 54 à 62½; Fèves, 33; Mangle Wursel, 1454; Carottes, 1080; Navets de Suède, (Rutabaga), 1400 minots par acre: grands produits sans doute; mais à l'exception du bled, nous pourrions indubitablement en produire d'aussi grands ici, au moyen d'une culture convenable. Une coupe d'argent de la valeur de cinquante piastres a été adjugée pour la meilleure laiterie ayant été montrée, et furent vendues, dit-on, à des messieurs d'Albany, au prix de trente sous la livre, et le même prix aurait été donné pour beaucoup plus, de la même qualité, s'il en avait été offert. Ce devrait être un sujet d'encouragement pour les cultivateurs canadiens, parce que rien ne nous empêche de cultiver, etc., ici, de manière à obtenir des résultats semblables. A cette assemblée, il a été voté des remerciemens à Son Excellence,

le Gouverneur de l'Etat de New-York, pour avoir recommandé à la législature l'établissement d'Ecoles d'Agriculture, et il a été nommé un comité pour mettre cette recommandation à effet. A une assemblée antérieure de la Société, il y avait eu une discussion intéressante au sujet des Ecoles d'Agriculture et des Fermes-Modèles. Un monsieur dit que l'empereur de Russie avait établi, près de St. Petersbourg, une école d'agriculture et une ferme-modèle dont Sa Majesté avait fait tous les frais. Le temps que les élèves passaient à cette école était de cinq années, et tous les ans, il en sortait soixante, soit pour aller sur leurs propres terres, soit pour prendre soin de terres appartenant à d'autres. Les résultats de cette institution ont déjà été avantageux à l'Empire. Nous ne connaissons aucun plan pour l'amélioration de l'agriculture canadienne qui dût probablement avoir autant de succès, s'il était conduit d'après un système judicieux, et nous prenons la liberté de dire qu'il serait impossible d'appliquer une portion des fonds publics à une meilleure fin pour l'avantage de la province entière. Nous transcrivons quelques extraits des discours qui ont été prononcés sur ce sujet, à Albany:—

M. H. appuierait sur l'idée que le grand avantage d'une institution comme celle qu'on avait en vue, serait, si elle était bien réglée et bien dirigée, de développer et de démontrer des faits, et de décider des questions importantes, quoique jusqu'ici contestées.

Il n'était pourtant pas préparé à faire plus que de donner un aperçu général d'un plan tel qu'il le désirerait. Il dirait en peu de mots qu'il lui paraissait que le grand et principal objet d'une telle institution devait être de faire connaître ce que c'était que l'économie générale de l'agriculture, par où il entendait l'adoption d'un système qui produirait, dans chaque département de l'art, les résultats les plus profitables; pour cet effet, l'usage d'une ferme serait évidemment nécessaire. Elle devrait contenir la plus grande variété possible de sols, afin de pouvoir démontrer, sur un plan étendu et varié, le meilleur système d'économie rurale à suivre, selon les différentes circonstances. Les bâtimens devraient être de l'espèce la plus commode pour leurs fins respectives; les instrumens de la construction la plus parfaite; enfin, tout l'arrangement, toute la conduite de la ferme devrait être de nature à assurer le plus grand pro-

fit; en un mot, ce devrait être un **MODELE D'AGRICULTURE**.

Il faudrait attacher à la ferme un département scientifique, un pour l'art vétérinaire, et un pour les expériences. Au premier de ces départements devraient être attachés des hommes capables de poursuivre les recherches dans la chimie et dans les sciences qui sont particulièrement applicables à l'agriculture, ainsi que dans les arts. Les résultats obtenus dans le laboratoire, en autant qu'ils peuvent se rattacher à la pratique de l'agriculture, devraient être éprouvés sur une portion de la terre réservée pour la pratique expérimentale. Là tous les faits douteux devraient être assujétis, non à une seule épreuve, mais à des expériences répétées, jusqu'à ce que, par une succession de résultats, on pût raisonnablement conclure que la vérité de ce qui était en question a été démontrée.

Le département expérimental de la ferme devrait aussi être employé à démontrer les avantages, ou les désavantages de différents modes de culture pour différentes récoltes; à faire des essais comparatifs avec différentes variétés de grains, d'herbes, de végétaux et de fruits; à faire l'expérience la plus soignée pour constater les propriétés et les produits relatifs des différentes races d'animaux à l'engrais, de la laiterie et du travail, et à faire des expériences semblables, quant aux différentes races de moutons et de pores.

Le département vétérinaire fournirait l'occasion d'étudier l'anatomie comparative et les maladies des animaux. C'était un objet de grande utilité; et si ce département était entre bonnes mains, il rendrait des services importants à la société.

Telle était, pensait M. H., la base d'une institution qui répondrait aux besoins des intérêts agricoles.

Le professeur Norton se dit très satisfait de voir s'intéresser au sujet, ceux qui désiraient avancer la cause de l'agriculture dans l'Etat de New-York. Quand un tel Etat se décide à agir, il y a lieu d'espérer que toute institution établie sous ses auspices répondra à l'attente du public.

La théorie seule n'est pas la vraie pierre de touche de l'utilité d'un tel établissement; il doit être fondé et conduit sur un plan libéral, si l'on veut que l'utilité en soit parfaitement sentie. Parmi toutes les institutions européennes, et il avait vu la plupart d'entre elles, il n'y en avait pas plus de deux ou trois qui ne fussent pas sur un plan très limité; et il n'y avait qu'un petit nombre d'hommes qu'on pût appeler savans, qui y fussent attachés.

Un des principaux points à considérer est que l'instituteur théorique soit en état de donner aussi une instruction pratique. L'école doit joindre la pratique à la théorie, afin que l'élève, quoiqu'appliqué à la théorie, puisse la faire passer au creuset de l'expérience; et voir si elle est d'accord, ou non, avec les résultats de la pratique. C'est une des plus fortes raisons pour lesquelles le gouvernement devrait avoir le contrôle sur une

telle école, en autant qu'il possède les moyens nécessaires pour développer la théorie et la pratique, dans chaque département de la science agricole.

Il ne voudrait pas que la chimie jouât un trop grand rôle dans une telle institution, mais mettrait toutes les différentes sortes de connaissances sur le même pied, les arrangeant et les ajustant toutes, de manière à n'avoir pas, comme c'est trop souvent le cas présentement, de ces longues séries d'expériences qui ne produisent aucuns résultats décisifs, ou satisfaisants, par la raison qu'elles sont faites dans différentes régions, dans des sols différents et sous différents climats, sans règles fixes et sans le secours de la science: de telles expériences étaient souvent pires qu'inutiles, ne produisant que confusion et embrouillement.

Les premières et principales idées de cette école centrale devraient se porter sur ces questions, qu'est-ce que l'économie générale de l'agriculture, quel système développera les ressources de chaque département de l'art? et son but constant devrait être de trouver un système qui, par ses résultats combinés ferait voir ce qu'il y a de plus avantageux à la culture des terres, et les plus grands profits qu'on en peut retirer. Chaque département devrait montrer ce qu'on pourrait appeler un "modèle" en son genre. La ferme devrait comprendre une grande variété de terrains, afin qu'on y pût voir un exemple du traitement qu'exige chaque espèce de récolte: les bâtimens, les instrumens, les animaux devraient être les mieux adaptés aux fins auxquelles on les destine.

M. Johnson dit que la question était celle-ci: la science dans nos écoles peut-elle nous être avantageuse? Quel est l'homme qui ne répondra pas affirmativement? et s'il en est ainsi, ne devons-nous pas seconder les vues du gouverneur, et faire ce qu'il propose? Nous devons seconder l'Etat dans ses efforts pour fonder une école d'agriculture. N'attendons pas que les théories opposées en chimie et en agriculture aient été mises d'accord; s'il se présente des difficultés, ce sera aux professeurs de l'école à tâcher de les faire disparaître. La science et l'agriculture pratique doivent se donner la main: pour l'agriculteur pratique, les questions épineuses seront résolues par les résultats. Et pouvons-nous douter qu'une école d'agriculture n'en fasse de même, si elle est bien dirigée? Voyez l'exploration géologique. Sous ce rapport, cet Etat est au premier rang; cette exploration nous a fait connaître, a fait parler de nous dans les pays étrangers; elle a élevé la Nouvelle York au-dessus de tous les autres Etats de l'Union. Mais quel avantage en aurions-nous tiré, si elle ne s'était pas rattachée à l'agriculture?

N'est-il d'aucune utilité de connaître la valeur et l'efficacité des engrais; et les fermiers ne connaîtront-ils jamais ces choses comme elles doivent être connues? Ne devrait-il pas y avoir dans toutes nos écoles de district, dans toutes nos écoles secondaires des moyens d'instruire les enfans

sur ces sujets, comme on les instruit sur les autres rudimens des connaissances ?

Nous avons, chacun de nous, des devoirs à remplir envers le gouvernement, et personne ne remplit mieux ces devoirs que les cultivateurs. Le gouvernement, à son tour, a des devoirs à remplir envers eux; il leur doit l'instruction convenable à leur état. Les privilèges du gouvernement appartiennent aux hommes libres qui ont fait ce gouvernement, et l'éducation est un de ces principaux privilèges.

L'instruction est nécessaire à l'homme de loi pour bien s'acquitter de ses devoirs; pourquoi l'instruction ne serait-elle pas nécessaire au fermier pour le guider dans la pratique de son art? Il a besoin de connaître la nature des sols, des engrais et de tout ce qui concerne la conduite d'une ferme. L'instruction lui apprendra quelle semence convient à telle espèce de terre, et par quel moyen il pourra produire deux ou trois minots de grain, au lieu d'un.

Comment le gouvernement s'acquittera-t-il de son devoir à notre égard? Le gouverneur suggère que l'école qu'on se propose d'établir soit confié aux soins des régens de l'université. C'est un corps qui se fait honneur, en qui les fermiers ont confiance, qui renferme des hommes très capables de s'acquitter de la tâche. Ils auraient à cœur les meilleurs intérêts de l'école; ils auraient soin que les plans fussent mûris, que les instituteurs fussent des hommes habiles, et que tout fût parfait pour faire prospérer l'établissement, particulièrement pour que l'enseignement fût confié aux professeurs les plus dignes et les plus capables. Si nous approuvons cette partie de la recommandation du gouverneur, déclarons-le. Il n'y a point manque de moyens et de bonne volonté de la part du gouvernement. Nous avons dépensé des millions pour des chemins de fer, et le bon effet s'en fera sentir tant que le temps durera. Nous avons approprié des sommes immenses à la construction des canaux, lors même qu'on disait que le revenu qu'ils procureraient ne paierait pas les frais qu'ils auraient coûtés. Allez en Europe, et parlez de l'Etat de New York: lorsqu'on y apprendra ce qu'a fait ce seul Etat, on en sera étonné, on ne pourra le comprendre. Apprenons aux Européens que cet Etat peut faire plus encore, qu'il peut rendre perpétuelle l'union de la science et de l'agriculture, dont la renommée s'étendra dans toute l'Union Américaine. Nous avons pour cela des moyens, d'amples moyens; s'il en était autrement, les cultivateurs de l'Etat se soumettraient à une taxe pour y suppléer, plutôt que d'être privés des moyens de s'instruire de tout ce qui peut perfectionner leur art et faire connaître ce qu'il vaut.

En résumant ce qu'il venait de dire, M. Johnson recommande fortement à ses auditeurs de venir en avant pour appuyer le gouvernement. L'école qu'il recommandait concentrerait les vœux du fermier; le citoyen y enverrait volontiers son fils pour y étudier l'art qui pourra lui procurer le

bien-être et la santé,—compagne des travaux champêtres et de l'air pur de la campagne. Le gouverneur avait agi avec droiture et franchise; il espérait qu'il s'élèverait une voix dans l'assemblée, avant qu'elle se séparât, pour lui exprimer le témoignage de son approbation.

M. Geddes (du sénat): Le temps est arrivé où il est plus important et plus nécessaire de connaître la nature des roches, des minéraux et des terres, que de résoudre un problème abstrus d'algèbre, ou de trouver dans le grec ou ailleurs l'étymologie d'un mot commun. Il n'y a, selon lui, qu'une école dans ce pays qui soit conduite sur un plan convenable, et c'est celle de West Point. Dans certains collèges, l'enseignement prend trop de temps; la vie n'est pas assez longue pour embrasser tout ce qu'on y professe, à part de ce que ces temps-ci demandent.

Il était bien aise de voir qu'à New Haven on avait organisé un département de chimie agricole, et qu'il y avait eu un professeur de nommé pour ce département. Il apprenait avec plaisir que l'Union avait en vue une semblable institution. C'est une politique sage dans nos collèges que de prendre connaissance de ce qui se passe autour d'eux. La connaissance du français et de l'espagnol est beaucoup plus importante (pour le plus grand nombre) que celle du grec et du latin.

Le grand avantage d'une école d'agriculture, c'est que le plan de l'étude qu'on y adopte et l'instruction qu'on y donne soient ce qui convient le mieux au temps où nous vivons.

L'agriculture est une science et un art en même temps: on apprendra la science dans une école et l'art sur une ferme. Un homme qui aurait appris l'art de patiner dans un livre, se caserait probablement la tête la première fois qu'il voudrait le mettre en pratique sur la glace. Il en est exactement de même de l'art de labourer enseigné dans un livre. L'école d'agriculture et la ferme modèle ou expérimentale doivent aller de compagnie.

Autrefois, si un cultivateur avait trois fils, son désir était qu'un d'eux fût prêtre; un autre, avocat ou notaire et un autre médecin. S'il avait un quatrième fils, il en pouvait faire un fermier; mais il pensait que celui-là n'avait besoin d'aucune éducation. Le gouvernement doit pouvoir sans délai à l'enseignement, à l'enseignement de l'économie rurale; et alors, si un cultivateur veut que son fils soit un homme instruit, il ne lui sera pas nécessaire de le faire sortir de sa profession. Le système d'études doit être adapté à l'agriculture, à la botanique, à la minérologie, et les sciences qui s'y rapportent y doivent être enseignées, et bien enseignées; ainsi en doit-il être des arts mécaniques. La mécanique, la statistique, l'hydraulique, ne devraient pas être oubliées. Dans quel collège enseigne-t-on les arts pratiques de la vie? Quel homme sera en état de construire un engin à vapeur par ce qu'il a appris au collège? Quand on saura que pour être de bons cultivateurs, ingénieurs, constructeurs de vaisseaux, artisans, il faut une bonne éducation, une instruction convenable,

l'enseignement de ces arts sera confié à des hommes respectable et capables.

Après quelques observations du juge Cheever, de Saratoga, une résolution approuvant la recommandation du gouverneur fut adoptée unanimement, et le sujet doit être discuté de nouveau, à l'assemblée annuelle de la Société."

(Pour le Journal d'Agriculture.)

MONSIEUR,—Je prends la liberté de vous envoyer, pour votre Journal, comme principal centre de tous nos renseignements agricoles, un échantillon d'une variété de froment, jusqu'à présent, entièrement inconnue dans ce pays, si je ne me trompe, mais qui paraît promettre beaucoup d'avantage aux fermiers canadiens, s'ils en adoptent la culture.

C'est un bled de printemps, à fortes barbes, d'une crue forte et vigoureuse, et convenable à toute espèce de terre à bled, donnant un produit abondant, tant en grain qu'en paille, et fournissant une très belle farine. Il vient de bonne heure à maturité, n'exigeant qu'une semaine de plus que la variété de bled de la mer Noire, et il peut être semé conséquemment, au commencement du printemps, de manière à pouvoir épié avant l'époque où la mouche a coutume de paraître, ou aussi tard que le 1er de juin, pour que le temps du danger soit passé avant que le grain pût être endommagé. Dans l'un et l'autre cas, ce bled viendra à maturité et courra peu de risque d'être endommagé par la ruoille. Je l'ai semé à différentes dates, depuis le 10 avril jusqu'au 1er juin, particulièrement pour éprouver les moyens d'échapper à ces deux fléaux, la Carybde et la Seylla du producteur de bled canadien, et dans tous les cas d'essais, j'ai recueilli une bonne récolte de ce bled, quand celui de la mer Noire, semé et cultivé de la même manière, avait beaucoup souffert de l'un ou de l'autre de ces deux maux. L'expérience que j'en ai me convainc que cette espèce de bled, lors même qu'elle est semée à des époques qui pourraient la rendre sujette à être attaquée par la mouche, en est rarement endommagée; soit que la glume en pénètre à une plus grande profondeur que dans les autres variétés, qu'il ne soit pas nécessaire que le calice s'ouvre autant pour la sortie des fleurs, ou que les barbes soient trop formidables pour que la bouche de l'insecte s'en approche. J'ai épié attentivement l'insecte dans sa pleine

activité, au moment où ce bled était le plus sujet à en être attaqué, mais je ne l'ai jamais vu appliquer sa bouche au vrai réceptacle.

Vous observerez que le grain de l'échantillon est d'une jolie apparence, gros, d'une assez belle forme, à écorce mince, et d'une couleur luisante. C'est le produit d'un grain semé le 20 mai. La paille est de bonne longueur, forte, et ne se casse ni ne s'éparille facilement sur le terrain. Il est quelquefois difficile de battre le grain net, mais cet inconvénient est compensé par le peu de diminution qu'il éprouve, pouvant se vendre à mesure qu'il est récolté.

Je ne saurais dire d'où vient cette variété. Il m'en est venu en main une petite quantité pour semence, il y a quelques années, et après en avoir éprouvé la valeur dans les dernières saisons si défavorables au bled, il m'en reste un petit surplus pour distribution.

Je me ferai de bonne heure le plaisir de vous présenter des échantillons de la farine et du bled en javelle.

Je suis, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. WEBSTER.

Meadowbank, Isle-Jésus, 1er Fév., 1848.

PRODUITS AGRICOLES ET INDUSTRIELS.

PAR RUSTICUS.

L'opinion générale paraît être maintenant, que plus les produits du pays deviendront nombreux et variés, plus il pourra compter sur une prospérité permanente. Plus sera grand le nombre, et plus sera variée la nature de nos produits, moins il y aura de risque que nous souffrions d'une détresse telle que celle que nous a occasionnée le manque si longtemps continué de la récolte du bled, combiné avec d'autres causes. On paraît vouloir se mouvoir et s'évertuer pour établir des manufactures domestiques, et il est à espérer que ceux qui entreprendront de diriger le mouvement ne perdront pas de vue les manufactures qui favoriseraient les intérêts agricoles. La prospérité ne reviendra pas tout à coup: ce sera l'ouvrage de plusieurs années; mais tout effort pour introduire une nouvelle branche de manufacture, ou un nouvel article de production, contribuera à faire obtenir ce résultat désirable. Il y a une immense variété d'articles qui nous viennent annuellement des Etats-Unis, et que nous pour-

rions fabriquer ici avec avantage. Dans le Haut-Canada, il a été formé des établissemens pour la fabrique de rateaux, de fourches à foin, de sceaux, et autres articles, qu'il y a quelques années encore on faisait tous venir des Etats-Unis. J'ai vu avec plaisir à Sherbrooke un établissement, nouveau pour la manufacture des sceaux. Dans l'Ouest, j'ai aussi appris qu'une maison entreprenante, celle de MM. Umach, avait commencé à produire et manufacturer de la moutarde, et trouvé qu'elle la pouvait faire avec profit. Un autre article, auquel j'ai souvent pensé comme pouvant être cultivé avec profit, c'est le blé d'Inde à balais : on en emploie annuellement un très grand nombre dans cette province, mais ils sont tous du produit des Etats-Unis. Il s'en fabrique dans ce pays, mais comparativement en très petit nombre. Il y a maintenant un fabricant de balais de blé d'Inde dans cette ville; et il y en a aussi un à Toronto (comme le doit savoir quiconque a lu l'éloquent discours qu'a prononcé, il y a un an ou deux, le juge Sullivan, à Hamilton, sur les ressources du pays); mais, autant que j'en suis informé, la plante est importée des Etats-Unis. Pourquoi cela? Le blé d'Inde à balais peut croître ici, et il ne peut pas y avoir de difficulté à s'en procurer la semence, car quiconque achète un balai, la sème dans sa main. Je me flatte que quelque cultivateur entreprenant en fera l'essai, et communiquera au public le résultat de son expérience. Les choses que je viens de mentionner pourront paraître de peu d'importance à plusieurs personnes, mais il ne faut pas oublier que "les petits ruisseaux sont les grandes rivières." Il convient donc de favoriser chaque branche d'industrie, et d'encourager toute tentative faite pour introduire une nouvelle production; car la prospérité d'un pays dépend beaucoup de l'accumulation des petits profits. Avant de terminer mon divagant article, j'exprimerai simplement l'espoir que le Journal de la Société d'Agriculture du Bas-Canada sera reçu avec un surcroît de faveur, et qu'il pourra, dans le cours de l'année, faire beaucoup de bien, en disséminant des connaissances exactes et utiles sur des sujets liés à l'agriculture.

Montréal, 5 janvier, 1849.

Plaidier.—Individu dont la manie est de chercher, les moyens d'enrichir, la justice, en s'appauvrissant.

Pour le Journal d'Agriculture.

Notice sur l'usage des pommes de terre crues, pour la nourriture des vaches à lait.—Un préjugé assez général parmi les habitans de la campagne qui s'occupent de l'éducation des bestiaux, c'est que les pommes de terre crues sont une très mauvaise nourriture pour les bêtes à cornes, en général, et surtout pour les vaches laitières, auxquelles elles donnent des coliques et dont elles appauvrissent le lait. M. J. Lowell, propriétaire américain, à qui une expérience de vingt années a dû donner des notions exactes sur ce sujet, qu'il paraît avoir étudié avec soin, a publié assez récemment les observations suivantes destinées à prouver l'innocuité de la pomme de terre crue, et à détruire le préjugé qui leur est contraire. Je traduis de l'anglais :

"Rien de plus important pour un fermier que d'avoir une connaissance exacte du mérite relatif des différentes sortes d'alimens consommés par ses bestiaux; rien aussi de plus dangereux que de nourrir dans son esprit de fausses idées contre certains alimens, surtout contre ceux dont l'abondance et le bas prix rendent l'emploi commode et économique. Je crois donc utile d'opposer ici ce que m'a appris une expérience de vingt ans, à des opinions trop facilement adoptées par les cultivateurs peu éclairés, sur la foi de livres dont les auteurs, fort respectables d'ailleurs, mettent en avant des théories spéculatives, mais démenties par les faits.

"Depuis près de vingt ans, je suis dans l'usage de donner à mes vaches laitières, à dater du jour où elles entrent à l'écurie pour passer l'hiver, jusqu'à celui où elles retournent dans les pâturages, environ trois picotins de racines toutes les vingt-quatre heures, avec du foin de bonne qualité à discrétion. Je commence par les betteraves qui se conservent le moins; ensuite je leur donne des carottes jusqu'au mois de février; alors et jusqu'en mai, leur ration de racines consiste en pommes de terre crues. Pendant les premiers jours qu'elles en mangent, elles sont un peu relâchées, mais moins peut-être que par l'usage de la farine de maïs. Bientôt elles se retrouvent dans leur état naturel; et les pommes de terre leur nuisent si peu qu'à l'époque où on les reconduit dans les pâturages, elles sont pleines de vigueur et d'embonpoint, peut-être même un peu trop grasses. Il n'est

donc pas vrai que la pomme de terre, même crue, soit une nourriture indigeste et malsaine. Mes vaches donnent un lait d'excellente qualité et au moins égal à celui de celles qui sont nourries autrement. Je les élève moi-même et je ne m'en défais que lorsqu'elles sont hors d'âge. Ainsi, je me serais certainement aperçu du mal que les pommes de terres crues auraient pu leur faire, si le préjugé qu'on a contre elles, était le moins du monde fondé en raison. L'espèce de pomme de terre qui me paraît convenir le mieux à la nourriture des bestiaux est la rouge longue, mais les autres peuvent également servir. Au commencement de février, elles ont eu le temps de perdre, par l'évaporation, beaucoup de leur eau de végétation : j'estime qu'alors un picotin de cette racine coupée équivalait à un demi-picotin de maïs."

Moyen de détruire les chenilles et autres insectes qui attaquent les arbres fruitiers.—Un propriétaire du comté d'York, rend compte en ces termes du moyen qui lui a le mieux réussi pour se débarrasser des chenilles :

"Ayant essayé sans succès un grand nombre de recettes pour détruire les chenilles, qui chaque année ravageaient les groseillers de mon jardin, l'idée me vint de m'assurer si l'huile ne pourrait pas me délivrer de ces insectes. En conséquence, au moment où les chenilles allaient paraître, je frottai les tiges et les plus grosses branches de deux ou trois plantes, depuis le sol jusqu'aux feuilles, avec une brosse douce trempée dans de l'huile de poisson. Lorsque je revis ces arbustes, quelques jours après, je reconnus qu'ils se trouvaient parfaitement intacts ; tandis que ceux qui n'avaient pas été huilés étaient dévorés par les chenilles. Je frottai alors ces derniers comme j'avais frotté les autres, et tous se trouvant délivrés d'insectes, me donnèrent du fruit en abondance. J'ai depuis employé ce moyen une fois tous les ans, et j'ai trouvé que mes groseillers n'en étaient que plus sains et plus vigoureux ; et en même temps toujours productifs. J'ai depuis essayé cette recette sur un petit cerisier, que les insectes avaient attaqué et presque tout fait périr l'année précédente ; elle a également réussi et l'arbre a donné une bonne récolte de fruits.

"Les amis à qui j'ai conseillé ce moyen, s'en sont servi avec autant de succès que moi-même.

J'ai lieu de croire que l'huile non-seulement détruit les larves des insectes, mais qu'elle empêche les insectes parfaits de déposer leurs œufs dans les vides de l'écorce. C'est ce dont j'espère pouvoir m'assurer positivement en continuant mes expériences et mes observations."(1)

Castration des vaches.—M. Léocat de Lusanne a répété l'expérience faite à la Louisiane de la castration d'une vache laitière. Elle lui a parfaitement réussi, et voici, d'après les observations qu'il a faites depuis, ce qu'il croit devoir annoncer comme devant être les résultats à peu près certains de cette opération :—

"1o. Augmentation d'au moins un tiers dans la production du lait.

2o. Certitude d'en avoir en tout temps à peu près en même quantité.

3o. Exemption du danger des accidents qui peuvent accompagner la gestation à l'époque où la vache vient à vêler.

4o. Exemption des dangers de l'époque où la vache étant en chaleur, se serait battue avec d'autres vaches.

5o. Disposition à engraisser mieux et plus vite quand la vache sera tarie.

6o. Economie d'une dépense souvent considérable, occasionnée par la stérilité d'une vache, et qui force fréquemment un nourrisseur à la changer pour une autre qui lui donne du lait."

Chanvre d'une hauteur extraordinaire.—M. Dumont, cultivateur de France, a obtenu avec la graine ordinaire un chanvre d'une hauteur extraordinaire ; les tiges, par tout le champ, ont atteint généralement quinze pieds et demi.

A Drucal, c'est un lin gigantesque et de toute beauté qu'on a obtenu. Ce développement extraordinaire est dû tout simplement à l'emploi de la poudrette Desnoyers, engrais connu en France.

Observation sur la chaleur vitale des végétaux.—Les observations thermométriques faites, il y a

(1) Le plus sûr moyen de les détruire est d'écheller et cette opération consiste à rechercher avec soin, en taillant les arbres, les anneaux d'œufs qu'elles ont déposés sur les branches, à couper et enlever les nids, et à les brûler ; enfin, à détruire les chenilles éparses sur les plantes, ainsi que les papillons qui viennent y faire leur ponte. Lorsqu'on n'a écarté que les oiseaux nuisibles, les autres chassent les chenilles et en font une grande destruction.

quelques années, par le professeur Giovanni-Bianchi, à Modène, Italie, tendent à prouver que la production d'un certain degré de chaleur appartient à toutes les parties des plantes, en quelque temps qu'on les observe, lorsqu'elles ont vie; phénomène résultant de la germination, abstraction faite de l'action chimique, d'où résulte la formation du sucre dans les graines des plantes, à mesure qu'elles se développent.

Moulins mis en mouvement par des souris.—M. Halton, de Dumferline, en Ecosse, a depuis plus d'un an deux souris constamment employées à filer du coton à coudre, au moyen d'une machine semblable aux moulins qui sont établis dans les maisons des fous et que les malfaiteurs font mouvoir en marchant. Chacune de ces petits animaux fait par jour de 109 à 120 fils; pour achever cette tâche il faut qu'elle parcourre environ trois lieues et demie. En prenant pour base la quantité de fil fabriquée chaque jour par une souris et les frais de son entretien qui se réduisent à un demi-denier pour cinq semaines, on a calculé que chaque souris donne un bénéfice de six chelins et trois deniers courant, par an. M. Halton se propose de louer un vieil édifice de 100 pieds de long sur 50 de large, et autant de haut, dans lequel on pourra renfermer jusqu'à dix mille moulins à souris. Si cette entreprise réussit, on l'évalue à £2395 16s. 8d. et., le bénéfice annuel, net de tous frais et intérêts, que pourra en retirer le propriétaire.—(Traduit de *Edimburg Star*, de 1838.)

Température qu'il faut à certaines plantes.—Un écrivain qui a fait de très grandes recherches en agriculture, a recueilli le fait suivant :

Pour prospérer dans la culture en plein air, les plantes suivantes exigent la température moyenne ci-après indiquée :

| | | |
|--|----|---------|
| La canne à sucre..... | 19 | Réaumur |
| Le café..... | 14 | 5 |
| Les oranges..... | 13 | 5 |
| Les olives..... | 10 | 5 |
| La vigne pour bonne qualité..... | 12 | 8 |
| Idem, pour deuxième qualité..... | 7 | |
| Poires, pommes, prunes et la plupart des fruits..... | 8 | 10 |
| Les plantes suivantes gèlent : | | |
| Les haricots, citrouilles, pommes de terre..... | | à 0 |

| | |
|--|---------|
| Les citrons, oranges, les myrthes..... | 3 à 5 |
| Les amandes, la rose centifouille..... | 21 à 25 |
| La vigne, les marrons, pêches, abricots..... | 24 à 27 |
| Les prunes, cerises, noix..... | 25 à 28 |
| Les poiriers, pommiers, frênes..... | 27 à 30 |

Les exceptions sont rares : un agronome a vu cependant à Moscou, nombre de pommiers résister dans l'hiver de 1803 à 33 degrés de froid.

Manière de conserver les pieux enfoncés en terre.—La durée des pieux que l'on emploie à faire des clôtures est un objet de grande importance pour les fermiers, et le sera tant que durera l'usage d'enclorre. Nous apprenons que les habitants du village l'Union sont dans l'habitude de rendre les pieux de chêne d'une aussi longue durée que le locust, par un moyen très simple et très facile. Il ne s'agit que d'y percer un trou qui aille en descendant depuis le niveau de la terre jusqu'à quelques pouces au-dessous et de l'emplit de sel ordinaire. Cela, dit-on, empêche pendant très longtemps le bois de se gâter et de se pourrir, et d'après la connaissance que nous avons de l'influence du sel, pour conserver les bois de vaisseaux, quand on l'emploie de cette façon, nous sommes portés à penser que c'est un bon moyen.

Moyen d'améliorer le fumier, usité en France.—Aux approches du mois de décembre et les suivants, charriez au dehors vos fumiers, et formez un amas d'environ 120 chars; ajoutez de la chaux qu'on mouille légèrement, 15 tonnes : mélangez sur-le-champ le tout ensemble, en ayant soin que le fumier ne soit pas sec, afin que la chaux, en développant son calorique, ne puisse provoquer la combustion. Le mélange ainsi opéré, laissez-le sans le remuer pendant trois mois, temps après lequel il devient nécessaire de le faire retourner en totalité : charriez-le ensuite sur un chaume, immédiatement après la récolte, et faites-le enterrer à la charrue pour la semaille. L'expérience a prouvé qu'il faut par arpent douze charges de fumier ordinaire, tandis que dix de préparé ainsi qu'on vient de l'indiquer suffisent largement. La dépense de la chaux est très minime, et cet engrais préparé suffit à la terre pendant quatre années.

Salubrité publique.—Notice sur un nouveau projet d'écarrissage.—C'est à M. Payen, habile chi-

miste de France, qu'on doit ce mode d'opérer. Les chevaux sont abattus, débités et leurs diverses parties transformées en produits chimiques en moins de 24 heures, sans donner lieu à aucune émanation nuisible ou désagréable. — Ainsi, à peine un cheval est-il tombé mort, frappé d'un coup de masse sur le front, qu'il est égorgé, son sang s'écoule à grands flots sur un pavé dallé jusque dans un tonneau où il est reçu ; la peau de l'animal est enlevée, ses membres sont dépêchés, ses intestins ouverts et les matières qu'ils contiennent mêlées à la poudre de noir désinfectante ; ce mélange forme un excellent engrais qui peut être à l'instant livré au commerce.

Une immenso cuve est préparée pour recevoir les débris de 25 chevaux ; un courant de vapeur vient pendant 24 heures cuire toutes ces chairs, ces tendons, ces os. Alors on enlève la graisse qui plus légère se trouve à la surface ; elle est livrée aux savonniers pour faire du savon ; la gélatine occupe la partie inférieure de la cuve. Les os dépouillés de leur chair et de leur graisse, sont brisés, introduits dans de grands coffres en fonte et chauffés au rouge, de manière à les calciner, puis réduits en poudre. Cette poudre est le noir animal si précieux pour la clarification des sucres et des sirops. Enfin, les chairs cuites et les autres débris sont placés sur le four où ils se dessèchent, jusqu'à ce qu'on les enlève pour faire le bleu de Prusse. Quant à la corne, on la taille et on la prépare de toutes les façons pour faire des peignes et mille autres objets.

D'après ce court exposé, on voit les bénéfices que peut procurer un établissement d'écarrissage, bien conduit, car un cheval mort coûte peu, et ses produits, au nombre desquels il faut mettre aussi sa peau, couvrent bien au-delà de toutes les dépenses à faire pour les utiliser. L'exemple vient prouver le précepte. Tous ceux qui à Paris se sont mis à la tête de semblables établissemens y ont fait fortune en peu d'années.

Insectes et animaux nuisibles. — 1o. *Taupes.* — La taupe, ainsi que la courtilière, travaille au lever, au coucher du soleil et à midi. — Un peu avant qu'elle se mette en mouvement, on enfonce une des taupinières (petit monticule que fait la taupe en formant ses galeries); on reste à l'affût sans faire le moindre bruit, et pendant qu'elle

travaille à rétablir sa galerie, on l'enlève d'un coup de bêche en dessous.

On les prend aussi avec 2 pièges. Le premier consiste en un tube de bois cylindrique de 9 à 10 pouces de long et 18 lignes de diamètre, fermé à l'une de ses extrémités par un grillage en fil de fer et à l'autre par une soupape ou porte en tôle suspendue par une charnière, et s'ouvrant au moindre effort de l'extérieur à l'intérieur, mais arrêté à l'extérieur par deux fils de fer contre lesquels elle bat. Le second est une espèce de pincette élastique en fer et qui est fermée.

On débouche une galerie, et si on sait de quel côté vient la taupe, on y met un des pièges tourné de ce côté. Si on ne sait pas de quel côté elle vient, on en met deux tournés en sens contraire. On recouvre le trou pour intercepter la lumière. La taupe entre dans le tube et ne peut en sortir, où elle est tuée par la pince. Une noix bouillie dans la lessive et mise dans le premier piège ou placée derrière le second, attire par son odeur la taupe qui en est friande, et qui périt, dit-on, lorsqu'elle en mange ; ce qui a déterminé plusieurs à se contenter de mettre 4 ou 5 de ces noix dans les galeries. D'autres coupent des vers de terre ou lombrics par tronçons de 3 à 4 pouces ; ils les saupoudrent de râpures de noix vomique, ou se contentent de les laisser pendant 24 heures dans cette râpures, et ils en mettent un ou deux morceaux dans chaque boyau. Si la taupe les mange, elle périt.

On peut encore enterrer un pot ou une cloche de verre en l'enfonçant à un demi-pouce au-dessous de la galerie, et en le remplissant d'eau jusqu'à la moitié. On recouvre comme pour les pièges, et la taupe, en continuant sa route, y tombe et s'y noie.

2o. *Rats, mulots, souris, loirs, etc.* — Le meilleur moyen pour la destruction de ces animaux est d'avoir de bons chats. Le second est d'employer les ratières, souricières, pots enterrés et autres pièges. Voici un piège par lequel on peut en détruire beaucoup : on coupe une barrière en deux, on en enterre la moitié qu'on remplit d'eau à la hauteur de 6 pouces ; on la recouvre avec des planches jointes, et on met sur la couverture un morceau de fil de fer placé verticalement, et dont l'extrémité supérieure est recourbée. On suspend à cette extrémité, avec un fil ordinaire, à 4 pouces de la couverture, un

morceau de lard rôti, ou un morceau de fromage, ou un fruit, ou tout autre appât, au-dessus d'une bascule établie dans la couverture même. Cette bascule, larges de trois pouces et longue de huit, doit être très légère et seulement plus pesante, d'un demi-gros sur le devant que sous l'appât. L'animal vient sur la bascule, la fait trébucher par son poids et tombe dans l'eau, la bascule se rétablit, et par ce moyen un autre peut être pris le moment d'après. On peut encore employer la mort aux rats et d'autres poisons ; mais il faut les placer dans des endroits où les chats et surtout les enfants ne puissent les atteindre.

30. *Piqure des guêpes, abeilles, cousins.*—Lorsqu'on est piqué par un de ces insectes, il faut de suite tirer l'aiguillon, sucer la plaie, et y mettre, aussitôt qu'on peut s'en procurer, un peu de chaux vive en poudre, ou de l'alcali volatil fluor : le verjus appliqué sur la piqure fait cesser la douleur sur-le-champ ; le jus d'oseille, d'alleluia et de toutes les plantes acides, produirait sans doute le même effet.

40. *Araignées.*—Celles qui font des toiles pour prendre des mouches nuisent très-peu dans les jardins : mais il y en a une espèce qui est toujours en mouvement sur la terre, et qui attaque plusieurs jeunes semis, particulièrement celui des carottes dont elles piquent la tigelle pour en pomper les sucs. La plante alors se fane et périt. Cette araignée est quelquefois si multipliée, qu'elle détruit les semis, quelques considérables qu'ils soient. Il n'est qu'un moyen de les en écarter : comme elles craignent l'humidité, on donne chaque jour un léger arrosement aux plantes lorsque le temps est chaud et sec, jusqu'à ce qu'ils aient poussé 2 ou 3 feuilles. Une décoction de saïo produit plus d'effet.

50. *Tiquet altis bleu.*—Cet insecte vit sur les plantes de la famille des crucifères, et fait, dans certaines années, le désespoir des jardiniers, dont il détruit les semis de choux, de navets, de raves et de radis. Dès qu'on approche des jeunes plantes, on en voit des centaines s'élever et retomber à terre, où il est très difficile de les saisir. On n'a d'autres moyens de les faire périr que des décoctions de plantes acres, tels que le tabac, le noyer, le sureau ; de l'eau chargée de potasse ou de suie, de l'urine, etc.

60. *Courtillière.*—La courtillière, courterole ou taupé-grillon, est un insecte carnivore et herbi-

vore : S'il rend quelques services en détruisant beaucoup d'insectes et leurs larves, ces services sont loin de compenser les dégâts qu'il cause dans les cultures, 1o. par les nombreuses galeries qu'il pratique en tous sens, qui soulèvent et éventent les racines des jeunes semis et les font périr ; 2o. par la grande quantité de plantes venues, qu'il fait mourir en coupant leur racine entre deux terres, soit seulement pour se faire un passage comme on le dit, soit aussi pour les manger comme nous nous en sommes assuré. On n'emploie ordinairement pour le détruire que de l'eau sur laquelle on jette de l'huile. On verse cette eau dans les trous de la courtillière, et si elle parvient au fond du trou, elle remonte pour éviter l'inondation, et traverse la couche d'huile qui la fait périr sur le champ. Ce moyen réussit assez bien dans les terres fortes ; mais dans les terres légères et dans les terreaux, l'huile et une partie de l'eau sont absorbées par les parois des trous et galeries des courtillières, la terre s'éboule et la courtillière se fait un autre passage par lequel elle s'échappe. Ce moyen peut cependant être d'une grande utilité lorsque les courtillières se sont réunies dans les couches, où elles s'assemblent à raison de la chaleur et du grand nombre d'insectes qui y éclosent, et où elles détruisent les melons et les autres plantes. On sacrifie alors sa couche, on la bat, on enlève le terreau et le fumier. Le bruit oblige les courtillières de se retirer dans les trous qu'elles ont pratiqués au fond du fumier, et surtout dans la terre au pied de la couche. Après cette opération, on enlève à reculons avec la bêche un demi-pouce de terre du fond de la couche, tant pour l'aplanir que pour déboucher les trous des courtillières, ce qui forme un bassin. On met dans une quantité d'eau, assez grande pour couvrir la surface de ce bassin, un ou plusieurs verres d'huiles commune, et on la répand dans le bassin. L'eau pénètre dans les trous, les courtillières sortent de terre, et viennent périr à la surface en moins de 10 minutes.

Excellent engrais pour les prairies.—Faites une fosse de 20 pieds de long, 12 à 14 de large, et de 15 à 18 de profondeur, et mettez-y une couche de fumier, et par-dessus une autre de terre, en alternant successivement de cette manière, et en chargeant chaque couche de terre avec l'eau bien saturée de salpêtre.—Laissez pendant 6 mois cette masse intacte, élevée de 3 pieds sur

le sol.—Lorsqu'on démolira cette masse quadrangulaire de ce composé, on trouvera que tout sera converti en terreau, sans présenter la moindre trace de fumier. C'est dans cet état qu'on le répand sur la prairie.

Moyen de reconnaître si on mêle de la chicorée dans le café en poudre.—Ce mélange se fait souvent, et pour le reconnaître, voici ce qu'il faut : Dans un verre qu'on remplit d'eau, on projette le café à la surface du liquide : s'il y a mélange de poudre de chicorée, celle-ci absorbe de suite l'eau, se précipite au fond du vase et colore l'eau en jaune.—S'il n'y a pas de mélange, le café reste à la surface de l'eau. Dans le premier cas, la poudre qui tombe au fond du verre est molle, et n'a pas la consistance du café qui aurait même séjourné dans l'eau.

Conservation des raisins.—C'est à tort que le son est recommandé : si une certaine quantité de grains se gâte, il peut s'établir une fermentation dans la farine qui reste encore dans le son, et tout raisin est détérioré. Il est préférable d'employer la sciure de bois ou la cendre tamisées et bien sèches. Pour servir en hiver les raisins sans rides et pleins, comme s'ils venaient d'être cueillis, il suffira de plonger les grappes dans de l'eau tiède pendant 4 à 5 minutes.—On n'en prépare que pour un jour, et l'on essuie le raisin entre deux linges.

Culture en grand du panais.—L'engrais des bestiaux a été de tout temps reconnu comme un moyen assuré de fortune pour les cultivateurs qui s'y livrent. Aux ressources ordinaires que leur offrent les pâturages naturels et les prairies artificielles, ils ont ajouté celle que des expériences faites avec succès ont prouvé qu'on pouvait tirer de l'emploi des racines d'un grand nombre de végétaux. Les carottes, les betteraves, les navets, les topinambours, les pommes de terre, sont cultivés en grand dans toutes les parties de l'Europe agricole pour servir à la nourriture des bestiaux. Dans les îles de Jersey et de Guernesey, où l'on connaît les avantages de la culture de ces racines, on y a joint et même on y préfère celle du panais, *pastinaca oleaceo* (1).

(1) Quelques fermiers en Angleterre, en Allemagne, et même en France dans certains cantons de la

Les bêtes qu'on engraisse avec cette racine crue prennent en assez peu de temps un accroissement remarquable, et la chair de ceux qu'on tue est très ferme et très savoureuse. Les pores s'engraissent également très bien avec les panais, et la meilleure manière de leur donner cette nourriture est de les mettre à discrétion dans un champ de panais dont on n'a pas encore fait la récolte, ou lorsqu'on les a arrachés pour s'en servir en hiver, de jeter dans l'endroit où on tient les porcs enfermés, une quantité suffisante de racines dans l'état où on les a tirées de terre et sans être lavées, les animaux les mangent avec beaucoup plus d'appétit, et ils engraisseront beaucoup plus vite.

La culture du panais est comme celle des autres plantes à racines fusiformes, napiformes et tubéreuses. Plus le sol est meuble, profond et bien préparé, et plus on est certain d'obtenir une récolte abondante. Un champ, dont la culture a été bien soignée, rend à peu-près autant en quantité de panais qu'en carottes ; mais on obtient un résultat plus prompt et meilleur avec la première racine qu'avec l'autre.—Traduit d'un Journal étranger.

L. A. H. L.

Résultat curieux d'une blessure au cerveau.

—Il est arrivé quelquefois, dit M. Greer, dans ses lectures au Collège Royal, qu'une classe entière de mots, et même tout un idiôme, ait été effacé de la mémoire d'un homme. Je me rappelle, dit-il, avoir vu à l'hôpital de Saint-Thomas, un homme qui avait reçu une blessure à la tête : durant sa maladie, il se mit tout-à-coup à parler un langage qu'aucun des gens du quartier ne pouvait comprendre. Heureusement, dans un des moments de la plus grande loquacité de ce malade, l'homme au lit de l'hôpital passa par le quartier, et Payant entendu parler, il reconnut aussitôt l'idiôme du pays de Galles. Une communication plus libre s'engagea immédiatement entre les parties, et l'on apprit de l'homme au lit que le malade entendait et parlait très bien l'anglais, mais qu'il avait entièrement oublié cette langue, en conséquence du coup qu'il avait reçu à la tête.

Bretagne, cultivent le panais pour la nourriture des vaches laitières, dont elle rend le lait plus abondant et meilleur.

Préparation pour la préservation des ouvrages en bois.

Allumez un feu en plein air; mettez dans un pot un gallon d'huile de lin, une livre de résine, et une livre d'ochre jaune; faites bouillir ces ingrédients pendant à peu près une heure, en les remuant, pendant qu'ils bouillent, de manière à ce qu'ils se trouvent bien mêlés. Etendez le mélange, pendant qu'il est chaud, sur le bois, avec un pinceau, de la même manière qu'on y étend la peinture. Tout ouvrage en bois, façonné, ou non, du dehors, tels que ponts, clôtures, clôtures, voies, etc., dureront plusieurs années de plus, si cette mixtion y est appliquée. Cette préparation empêchera la menuiserie d'une maison neuve de se fendiller, et elle préparera le bois pour la peinture; car une couche de peinture vaudra alors autant que trois sans cette mixtion. Si on l'applique au plancher d'une chambre d'un étage supérieur, elle empêchera que l'eau ne pénètre au plafond d'une chambre inférieure. Lorsqu'elle est appliquée sur la pierre, elle la durcit, et l'empêche de se fendiller ou de s'effeuiller. Elle aura l'effet d'une bonne peinture, pour empêcher que la mousse ou les lichens ne croissent sur les tombes, ou pierres sépulcrales. Un autre avantage de ce mélange, c'est le peu qu'il coûte, le prix des ingrédients qu'il exige n'étant que de 3s. 6d.

Les plantes tirent de l'air et de la terre la nourriture qui les fait croître et produire leurs sécrétions particulières. La crue des plantes est très rapide. Les feuilles acquièrent souvent, dans l'espace d'une heure, six ou sept fois leur poids primitif. Le Dr. Desaguliers calcule que le poids d'une graine de navet n'est pas de plus de la 14,000e, ou 15,000e partie d'une once, et elle peut devenir quinze fois plus pesante en une minute, et 15,990 fois, en un jour de 24 heures.

Jeu de mots.—Un Florentin avait besoin d'un cheval. Il en trouva un qu'on voulait lui vendre vingt-cinq ducats. Je vous en donnerai quinze, dit-il au maquignon, et je serai votre débiteur du reste." Le maquignon y consentit; et quelque temps après, il alla demander ses dix ducats. "Il faut, dit l'acheteur, nous en tenir à nos conventions; je vous ai dit que je vous devrais le reste, et je ne vous le devrais plus, si je vous le payais."

L'ECONOMIE RURALE, A LA CHINE.

Les Chinois sont une nation aux habitudes les plus industrieuses, et peuvent être regardés comme un peuple agricole. Ils ont très sagement établi des lois pour la protection et l'encouragement de l'agriculture, et cet art est si généralement pratiqué et si estimé chez eux, que l'Empereur ne croit pas qu'il soit dérogeatoire à sa dignité de descendre, chaque année, de son trône, à la fête de l'agriculture, vêtu en simple cultivateur, pour donner à ses sujets le louable exemple du labourage et de la culture du sol. Sa famille et ses courtisans, vêtus de la même manière, l'accompagnent en cette occasion. Le jour fixé ayant été proclamé par tout l'empire, l'empereur sort de son palais et va labourer un champ particulier et tous les fermiers de ses vastes territoires tournent simultanément le sol. Le produit du champ labouré par l'empereur est toujours préservé avec soin, étant considéré comme bien supérieur à tout autre. Les anciennes lois sont si précises sur ce point, qu'elles vont jusqu'à spécifier la manière particulière dont le souverain s'acquittera de cette tâche: tout les Chinois regardent l'agriculture comme essentielle à la prospérité d'une nation, au contraire de ce qui a été fait en Angleterre, par la législation moderne, pour la décourager. Toutes les terres laissées incultes, ou négligées, sont déclarées confisquées au profit de l'empereur, qui les concède à d'autres fermiers, à condition qu'ils les cultiveront convenablement. La conséquence en est, qu'à la Chine, on ne voit point de terre en friche, ou inculte. Un cinquième, et en quelques cas, un quart de tous les produits est réservé pour l'empereur, et est payé en nature aux principaux mandarins du prince qui affermit la taxe. Il y a dans l'agriculture Chinoise une particularité qui, si elle était adoptée, pourrait être très avantageuse aux fermiers Anglais. On fait tremper toutes les semences, avant de les mettre en terre, dans un engrais liquide, jusqu'à ce qu'elles germent, et c'est à ce procédé joint à leur système d'irrigation, qu'on peut attribuer la richesse et l'abondance de leurs différentes récoltes. On peut voir journellement des exemples de l'industrie et de la persévérance des Chinois, dans les terrasses construites, l'une au-dessus de l'autre, jusqu'au sommet d'une montagne rocheuse, où ils cultivent le riz. Ils forment des digues et des réservoirs sur chaque plate-forme, et l'eau qui a passé le long d'une terrasse, est reçue dans le réservoir de celle qui est au-dessous, et descend ainsi, de degré en degré, dans le canal ou le courant irrigateur. Après la saison pluvieuse, lorsque l'eau qui avait été retenue dans ces réservoirs est épuisée, l'eau est portée à la main jusqu'à la plus haute plate-forme. Leurs modes d'irrigation ont été souvent décrits. Les méthodes qu'ils emploient pour battre le riz sont nombreuses: je les ai vus battre avec des fléaux de bambous, d'une forme semblable aux nôtres, mais

plus courts. Je les ai aussi vus sur leurs bœufs foulant le bled, et me suis rappelé, dans cette terre payenne, ce passage : "Tu ne muscelleras pas le bœuf qui foule le bled." Le riz est chez les Chinois la principale nécessité de la vie, et ils en distillent une liqueur appelée samchou, et connue en Angleterre sous le nom d'arak. Il nous est ici fourni un exemple de la manière de tourner tout à profit, et de ne rien perdre. Le grain leur fournit la nourriture, la paille couvre leurs toits, et ils en font, en outre, des nattes et du papier. Les cosses sont soigneusement ramassées, et mêlées avec une substance grasseuse, elles forment une nourriture pour les pourceaux. Ils fabriquent des ornemens avec du riz bouilli, d'abord converti en pâte ferme et ensuite durci au feu. J'ai vu de jolis vases et des bouteilles de forme antique, faits avec cette substance. Comme ils cultivent leurs collines jusqu'à leur sommet, de même ils font servir les marais au soutien de l'homme. Des bambous fendus longitudinalement sont placés sur ces marais, et sur les bambous des lits de terre. Dans ce sol artificiel, ils font croître à perfection différentes plantes et herbes potagères. Il ne croît point de plante à la Chine qui ne soit convertie à l'usage de l'homme. On y extrait pour la table, des noyaux d'abricots, une huile qui égale la meilleure huile d'olives. On y extrait aussi de différentes semences, telles que le coton et le navet, une huile bonne pour les lampes et pour les plus communs usages culinaires. On tire du calice du gland une belle teinture noire, et du cactus la plus belle couleur écarlate. Si la récolte de feuilles de mûrier n'est pas suffisante pour le soutien du ver à soie, on y supplée au moyen de feuilles de frêne.

MANIERE DONT ON DISPOSE DES OR- DURES, OU SALETES DE PARIS.

Nous transcrivons ce qui suit du dernier volume de M. Coleman sur l'Agriculture Européenne. L'article est intitulé, "Ordures de Paris," et il peut être applicable à toutes les grandes villes aussi bien qu'à la capitale de la France.

"Il me reste à parler d'un département important comme intéressant l'agriculture autant que le bien-être et la santé. Il pourra, à première vue, paraître repoussant à quelques-uns de mes lecteurs ; mais ils reconnaîtront sans doute qu'un auteur français a dit la vérité, quoique facetieusement, en observant qu'un livre écrit sur l'assainissement ne sent pas plus mauvais qu'un livre écrit sur les roses.

Le sujet, considéré sous le point de vue philosophique et pratique, est de la plus grande importance. Ce serait manquer de véacité, affecter une délicatesse déplacée, que d'hésiter à le traiter comme son importance le demande. Dans l'économie de la nature, ou de la divine providence, rien ne frappe plus fortement l'âme

qui réfléchit, que le beau cercle de dépendance mutuelle et de réciprocité où toutes les choses se meuvent et précèdent ; où les plus humbles éléments remplissent leur rôle aussi bien que le peuvent faire les plus élevés et les plus éclatants, et où la tâche des premiers est aussi essentielle au bien-commun du tout, que celle des derniers.

Jetez les yeux sur un tas de fumier, ou d'engrais, composé d'un agrégat de tout ce qu'il y a de substances dégoutantes, exhaltant des odeurs détestables, et ne présentant qu'une masse confuse d'objets repoussants pour le toucher, l'odorat et la vue : eh bien, ce sont là les alimens du monde végétal, contenant les élémens de la richesse, de la nourriture, de la santé et de la beauté. Toutes ces choses, les plantes savent les séparer, les analyser, les digérer, se les approprier, et avec une habileté qui surpasse la sagesse de la science, elles les restitueront, purifiées, sublimées et converties en pain, huile et vin ; en fleurs d'une couleur et d'une beauté exquises ; en parfums les plus odorants que puisse fournir la toilette de la nature, en fruits beaux à la vue et délicieux au goût, et par-dessus tout, en produits indispensables à la vie, et sources de la vigueur et de la santé. Le fermier, le genou enfoncé dans les accumulations repoussantes de son pallier, peut dire avec orgueil : "C'est ici la source de ma richesse, ce qui a nourri mes animaux nourrir maintenant mes récoltes ; ce qui a engraisé mes troupeaux engraisera mes champs." Une puissance mystérieuse opère dans chaque département de la nature, ne laissant aucune chose manquer à l'usage auquel elle est destinée, et "ramassant les morceaux afin que rien ne soit perdu," et pourvoyant aux besoins divers des formes infiniment diversifiées de la vie végétale ou animale, auxquelles le créateur a donné l'existence.

Les rebuts, ou saletés, d'une grande ville, peuvent être regardés comme étant de cinq espèces différentes, au moins, d'abord, les ordures ordinaires d'une maison, comme morceaux de légumes, débris d'alimens, os, guenilles, et mille autres substances sans noms ; secondement, les restes de bois ou charbon brûlé, telles que les cendres et la saie ; troisièmement, les rebuts, ou retailles des différents métiers, des ouvriers en cuir, en os, en corne, en crin et en laine, des savonniers, des fabricans de glu ou de colle-forte, des raffineries de sucre, et d'autres métiers innombrables, toujours en activité dans une grande ville ; quatrième, le fumier des animaux domestiques, chevaux et vaches, et enfin les excréments humains, ou le fumier prohibé.

A Paris, toute espèce de rebut est soigneusement mise à profit pour engrais. Il n'est pas permis de jeter quelque rebut ou saleté que ce soit, dans les rues après une certaine heure peu avancée du matin, non plus qu'avant dix heures du soir. Ce rebut consiste dans ce que l'on peut appeler les ordures ou saletés du logis, et il est mis en tas, au-devant des maisons, près des gout-

tières. Une très nombreuse classe de gens, appelés chiffonniers, consistant en autant de femmes que d'hommes, munis de paniers creux et d'un petit bâton armé d'un crochet à un bout, retournent soigneusement chacun de ces tas, y ramassent tous les morceaux de cuir, de fer, de papier, de verre, et d'os, et les jettent dans leurs paniers; puis après les avoir portés au dépôt général, ils est examinent de nouveau, les assortissent et les approprient à l'usage auquel ils paraissent convenir. Ces gens ont l'apparence d'une classe dégradée; ils habitent des quartiers particuliers de la ville, et l'intérieur de leurs habitations est telle que le doit faire attendre leur occupation. La profession descend dans les familles de père en fils et de mère en fille. C'est une classe de gens très industrieuse; on en peut toujours voir plusieurs, à minuit même, avec leurs lanternes, se prévalant des premières occasions qui se présentent de ramasser quelque chose d'utile, et anticipant sur les travaux du matin qui vient, et l'on est toujours sûr de les trouver à l'œuvre, dès la pointe du jour. Aucun article propre à la nourriture ne leur échappe, et ils appellent la rue leur mère, à cause que souvent elle leur fournit littéralement du pain. Quoique leur occupation soit nécessairement sale, ils sont presque toujours assez bien vêtus, et on ne les voit point en haillons. Ils ne mendient jamais, et dédaignent d'être regardés comme des objets de charité. Ils tiennent, des autorités de la cité, des licences, pour lesquelles ils paient une bagatelle, et qu'ils n'obtiennent qu'après avoir été recommandés comme sobres et de bonne conduite. Il leur est assigné des districts particuliers sur lesquels ils ont soin de ne pas souffrir d'empiétement.

Après que les chiffonniers ont fini leur tâche, paraissent les balayeurs et les boueurs ou nettoyeurs de rues. Tout habitant de Paris est tenu, sous peine d'amende, de faire balayer soigneusement chaque matin, le trottoir au-devant de sa maison. Les personnes qui balaisent les rues de Paris sont généralement des femmes, qui se servent de longs balais de branches de bouleau, ou autres, et les tas sont emportés dans des charrettes, aux différentes places de dépôt. Ces femmes aident autant que les hommes à charger les charrettes. Le travail de ces femmes paraît être extrêmement rude; elles portent toujours à la main de grands balais, et ont une pelle attachée sur le dos, pour s'en servir, quand il en est besoin. Les gouttières de Paris sont lavées tous les matins, au moyen des fontaines dont chaque rue est pourvue; et ce que les boueurs n'ont pu emporter dans leurs charrettes, les femmes ont le soin de l'envoyer dans les rigoles qui conduisent aux égouts communs. J'ai souvent regardé avec beaucoup d'intérêt ces gens et les chiffonniers pendant qu'ils travaillaient, et quelque sale et dégoûtante que soit nécessairement leur occupation, j'ai toujours été animé d'un sentiment de respect sincère pour des gens qui, pauvres comme

ils le sont, auraient honte de mendier, et qui, par un travail dur et très utile, sont fiers de gagner pour eux-mêmes et pour leurs familles, une chétive, mais honnête subsistance. Tous ces rebuts sont transportés aux lieux de dépôts qui leur sont assignés, et après être restés jusqu'à ce qu'ils soient décomposés, ils sont vendus à des cultivateurs pour engrais.

SALAIION DES VIANDES.

Les meilleures viandes salées étaient fournies autrefois par l'Irlande, et ce pays en fait encore un commerce très étendu, bien que les méthodes qui y étaient suivies nient été adoptées par les Danois, et autres nations. Je décrirai ici succinctement les méthodes en usage.

Pour la salaison, on choisit des bœufs de l'âge de cinq à sept ans: avant cet âge, la chair n'est pas assez ferme, et après, elle est trop dure.

Lorsque les animaux ont été amenés de loin, on ne les tue que deux jours après leur arrivée, et dans cet intervalle, on ne leur donne que de l'eau. Avant de les tuer, il faut les saigner assez abondamment pour qu'il ne leur reste pas de sang dans le corps; et même, lorsqu'on a usé de cette précaution, il est nécessaire, après que la viande a été coupée en morceaux, d'en faire sortir tout le sang qui pourrait y être resté.

On ne doit couper les carcasses que vingt-quatre heures après que les animaux ont été tués, et il faut ensuite ôter soigneusement toute la moelle des os.

Le sel qu'on emploie doit être parfaitement net, et d'une espèce fine et pesante. Le sel fin de Portugal est regardé comme le meilleur.

La proportion du sel à la viande devrait être de 24 à 100, dans le volume. Si l'on n'emploie que le sel de Lisbonne, la proportion est de 2 à $7\frac{1}{2}$; mais généralement, la proportion dans le poids est 1 de sel à 6 de chair.

Afin que le sel pénétre plus promptement dans la chair, les saleurs ont un garde-main ou un gant de cuir armé de pointes de fer, à la main droite: ce gant est composé de deux ou trois pièces de cuir à semelles unies par des clous à têtes rompues et rudes; une lièsière de cuir sert à le retenir ferme sur la main, et il fait ainsi l'office de brosse à viande, servant à en faire sortir le sang et à y frotter le sel. Chaque morceau de viande passe par les mains d'une suite de saleurs, qui lui font subir la même opération, et lorsqu'il arrive au dernier, qui est le plus expérimenté et le plus habile, il l'examine pour voir s'il y a quelque défaut, en

veine qui ait besoin d'être ouverte, et il corrige les défauts, ouvre les veines, met du sel où il n'en voit pas assez, et le jette dans le baril aux morceaux salés. Là la viande reste à l'air huit ou dix jours, pendant lesquels le sel la pénètre et se change en saumure. Au bout de ce temps, elle est ôtée de ce vaisseau et mise en quarts. Après que la viande a été tirée du baril, la saumure est jetée dans une auge, et un lit de sel est mis au fond du baril, et sur ce sel est placé un lit ou rang de viande, et de même alternativement jusqu'à ce que le vaisseau soit plein. On doit avoir attention de mettre les moins bons morceaux au fond du vaisseau, les moyens au milieu, et les meilleurs au sommet. Lorsque le baril, ou le quart est rempli, il faut presser la viande avec un poids de cinquante livres, et ensuite le fermer.

Il faut ensuite percer un trou à l'un des bouts du vaisseau, et y souffler pour s'assurer qu'il est étanc ou bien clos : s'il ne s'en échappe point d'air, on bouche le trou ; si c'est le contraire, il faut voir où est le jour, ou l'ouverture. Lorsqu'on s'est assuré que le baril est en bon état, on ôte le bondon, et l'on y met et brasse de la saumure, jusqu'à ce que la viande en soit saturée et couverte. Moins il faudra de saumure, mieux la viande se conservera.

Au bout de cinq jours, il faudra examiner les quarts pour voir s'ils sont bien remplis de saumure, et s'ils ne le sont pas, il faudra y en mettre jusqu'à ce qu'ils n'en puissent plus contenir ; et puis souffler encore dedans, pour être sûr qu'ils n'en peuvent pas perdre ; après quoi l'opération est finie.

Les langues sont salées dans des vaisseaux séparés.

La manière dont on sale le porc ne diffère pas beaucoup de celle que je viens de décrire, comme en usage pour le bœuf, excepté qu'on frotte moins le gras.

A Hambourg, l'art de fumer le bœuf a été porté à un degré de perfection qui n'a pas été atteint ailleurs ; et le bœuf salé de Hambourg jouit partout de la plus haute réputation.

On préfère pour cette fin les animaux les plus gras du Jutland et du Holstein, d'un certain âge. Le salage se fait avec du sel d'Angleterre, les sels plus forts, comme ceux de Portugal, privent la viande de son goût naturel, et comme en la fumant, on la rend moins sujette à se gâter, le salage n'exige pas alors autant de soin.

Pour conserver à la viande, autant que possible, sa couleur rouge, on ajoute au sel d'An-

gleterre une certaine quantité de salpêtre, et l'on y laisse la viande pendant huit jours avant de la fumer.

On fait des feux de copeaux de chêne dans des caves, d'où la fumée est portée par deux cheminées au quatrième étage, et jetée dans une chambre par deux ouvertures pratiquées aux côtés opposés. La grandeur de la chambre est proportionnée à la quantité de viande qu'on veut fumer, mais le plafond ne doit pas être à plus de cinq pieds et demi au-dessus du plancher. Au-dessus de cette pièce, il y en a une autre, faite de planches, dans laquelle la fumée passe par un trou fait au plafond de la première, et s'échappe par des ouvertures pratiquées dans les côtés. Les morceaux de viande sont suspendus dans la première chambre, à un pied et demi l'un de l'autre, et le feu est entretenu, nuit et jour, pendant un mois ou six semaines, suivant la grandeur des morceaux.

Les saucissons sont suspendus dans la seconde chambre, et l'on y laisse les plus gros pendant six et huit mois.

Dans ce procédé sont combinés deux moyens de préservation : le premier est l'action du sel, et le second, celui de l'acide pyrologueux, qui est fourni par la combustion et qui constitue la bien plus grande partie de la fumée. Cet acide, comme je l'ai éprouvé par des expériences répétées, pénètre dans la viande, et la préserve de la putréfaction ; mais lorsqu'on l'emploie seul, la viande devient dure et prend une couleur noirâtre désagréable.

Moyen de préserver les arbres fruitiers d'un entier dépérissement.—On connaît différents moyens pour empêcher, ou retarder le dépérissement des arbres ; mais celui qu'indique M. J. B. Muller, célèbre économiste allemand, paraît préférable. Le voici :

« On dépouille les parties malades ou gâtées de leur écorce, et on les enduit avec de la térébenthine, à la chaleur du soleil. Peu de temps après, ces parties ainsi enduites paraissent être couvertes d'une espèce de laque, qui empêche l'air d'y pénétrer, et l'arbre prend bientôt une nouvelle vigueur.

« Par ce moyen, quoique simple en apparence, » dit M. Muller, « je rendis la santé, et pour ainsi dire, la vie à des arbres malades, dont les feuilles jaunissaient, au printemps même, et qui étaient près de périr. J'ai vu également des arbres, que j'avais totalement dépouillés de leur écorce, être parfaitement rétablis, dans l'espace d'une année. »

Journal d'Agriculture

ET

TRANSACTIONS

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

MONTREAL, MARS, 1849.

AVIS.—L'assemblée générale annuelle de la "Société d'Agriculture du Bas-Canada" aura lieu, à ses Salles, No. 25, Rue Notre-Dame, Montréal, Samedi, le 24 de Mars courant, à 11 heures du matin.

WM. EVANS,
Secrétaire, S. A. B. C.

1er Mars, 1849.

Nous avons si souvent recommandé aux cultivateurs le cheval canadien, comme le plus convenable au pays et le plus utile qu'ils puissent entretenir sur une ferme, que nous ne reviendrions pas au sujet maintenant, si nous n'appréhensions qu'on ne laisse cette précieuse race d'animaux devenir moins nombreuse, d'année en année, et plus difficile à obtenir de pur sang. Dans tout autre pays que celui-ci, une espèce aussi utile de chevaux serait préservée avec soin, et améliorée dans tous les points qui exigeraient une amélioration, de manière à être amenée à la plus grande perfection, quant à la taille et à la forme, et à devenir propres aux différents usages auxquels on voudrait les employer. Il est vraiment étonnant qu'une race de chevaux qui possède de si excellentes qualités, et qui est si bien adaptée à notre climat, soit si négligée, et souvent accouplée avec des races comparativement chétives, au lieu d'être conservée pure, et autant que possible, améliorée. Les meilleurs chevaux sont vendus hors du pays, et nous en élevons de race inférieure, ou nous les croisons avec d'autres qui ne sont pas de vraie race canadienne. En cela seul, la négligence rend le pays perdant à un montant considérable, qu'il ne devrait pas l'être du tout. Si cette race de chevaux avait été préservée avec

soin, et qu'on eût donné à leur choix et à leur croisement la même attention qu'en Angleterre, nos chevaux vaudraient peut-être présentement deux et trois fois plus qu'ils ne valent, et comme nous pouvons avoir 200,000 chevaux, on peut imaginer quel déficit cette négligence a fait subir à notre capital agricole. Le peu de soin donné à l'amélioration de nos bêtes à cornes n'en a encore contribué à diminuer le capital, et a fait un tort direct aux cultivateurs, en diminuant la valeur des animaux mêmes et des produits annuels qu'on en peut obtenir. Nos cultivateurs ne sont peut-être pas, pourtant, autant à blâmer dans ce dernier cas que dans le premier, car on ne peut améliorer les animaux de ferme, sans leur donner une nourriture meilleure, tant en hiver qu'en été. On pourrait commencer à améliorer les bêtes à cornes par de bons choix, et de l'attention au croisement et au traitement. Lorsqu'il y a une race native qui possède de bonnes qualités et qui convient au climat, on se trouvera mieux généralement de tâcher de l'améliorer que d'introduire une race entièrement étrangère, du moins jusqu'à ce que notre système d'agriculture ait été amélioré, et que nous soyons plus en état d'entretenir des animaux. Nous ne voudrions pas recommander aux cultivateurs d'opérer un changement total en toutes choses, et d'adopter ce qui serait pour eux nouveau et étrange et dont ils n'auraient aucune expérience: au contraire, nous ne suggérons qu'un perfectionnement graduel dans l'éducation et le traitement des animaux, l'économie rurale, les instrumens aratoires, et même les changemens que nous suggérons, s'ils ne sont pas raisonnables, ou de nature à devenir probablement avantageux, nous ne pressons aucun cultivateur de les adopter. Notre objet est de montrer quels résultats on obtient par certains systèmes et certaine économie dans d'autres pays, et d'indiquer comment ces systèmes et cette économie pourraient nous convenir et probablement devenir profitables à ceux qui peuvent différer d'avec nous sur ces sujets, et suivre leurs propres systèmes, et en cela nous

ne pouvons faire de tort à personne : quant à ceux qui peuvent trouver nos suggestions comme assez raisonnables pour mériter d'être mises à l'épreuve, nous leur souhaitons tout le succès possible ; et si, dans quelque cas, ils ne réussissaient pas, nous nous flattons qu'ils seront assez généreux pour ne nous en pas blâmer, à moins qu'il ne puisse être prouvé clairement que nous avons eu dessein de les induire en erreur. Quelques-uns de nos instrumens aratoires sont ce qu'ils doivent être ; d'autres auraient besoin d'être perfectionnés. Il faut conserver les premiers tels qu'ils sont, et tâcher de perfectionner les autres autant qu'ils peuvent avoir besoin de l'être, et de nous procurer de plus toutes les machines de nouvelle invention qui peuvent nous être nécessaires ou utiles. C'est là le plan d'amélioration que nous voudrions recommander aux agriculteurs canadiens, dans l'intention et le désir sincère de les voir prospérer.

Nous devrions nous efforcer de cultiver ici une grande variété de plantes, pour n'avoir pas à ne compter que sur un petit nombre, dans des saisons qui ne seraient pas favorables. Il y a des plantes qui, semées dans une saison, pourraient réussir, mais en détruiraient d'autres ; il serait donc à désirer qu'on cultivât toutes les plantes usuelles auxquelles notre sol et notre climat pourraient être favorables. C'est maintenant le temps de se procurer des graines de diverses sortes, et les graines, ou semences, de quelque espèce que ce soit, doivent être, autant que possible, nettes et sans mélange. On ne fait pas assez d'attention au sujet, et il résulte souvent une grande diminution dans la valeur des produits. Les mauvaises herbes sont encore, dans l'économie rurale du Canada, une nuisance dont on devrait tâcher de se débarrasser. Les racines des plantes nuisibles sont, la plupart, plus fortes que celles des plantes utiles parmi lesquelles elles croissent, d'où il arrive qu'elles tirent plus de nourriture du sol pour leur soutien que ne font les plantes usuelles. Les graines des herbes nuisibles se trouvent

souvent mêlées avec les engrais, et agissent très-détrimentalement, et nous ne voyons pas quel remède on peut apporter à ce mal, avant qu'on ne donne plus de soin et d'attention au sarclage des récoltes et à la destruction des herbes nuisibles, partout où elles croissent. Nous avons vu un champ tout couvert de mauvaises herbes, pour y avoir mis du fumier de ville, en l'en-ensemencant d'orge, pratique que nous ne voudrions nullement recommander aux cultivateurs. Si l'on applique des engrais à des récoltes de racines qui doivent être cultivées à la pioche et sarclées, il n'importe pas beaucoup qu'il y ait ou non des graines d'herbes nuisibles dans l'engrais, parce qu'elles seront arrachées et détruites ; mais lorsqu'on applique du fumier vert, comme préparation, en semant des grains, il y a une grande probabilité que le champ se remplira de mauvaises herbes. Le fumier sec ou décomposé est la meilleure préparation pour les récoltes de grains, à moins que l'engrais n'ait été labouré, l'automne précédent, ou durant la jachère d'été. Toutes ces matières demandent de l'attention ; car nous ne croyons pas qu'en aucun autre pays on permette aux mauvaises herbes de faire autant de tort qu'elles en font en Canada.

Dans le dernier numéro de ce journal, nous nous sommes efforcés de montrer combien il peut devenir peu profitable aux gens de la campagne de cultiver abondamment (à moins que ce ne soit pour consommation sur leurs terres) des récoltes qui ne peuvent être exportées, manufacturées, ou non, et déjà nous nous apercevons que l'orge et l'avoine, quoiqu'à très bon marché en janvier, ont diminué de prix, sans qu'il y ait apparence de hausse. Ce serait une absurdité de cultiver de l'orge et de l'avoine, pour vendre ces grains au marché à un prix qui ne paierait pas les frais de leur production. Les cultivateurs auront donc à recourir à un changement de système qui les mette en état de produire des récoltes qui puissent se vendre à des prix assez élevés pour les rémunérer, et ils atteindront ce but, croyons-nous, en s'appli-

quant à leur profession avec soin et jugement. Le bas prix des produits agricoles ne fera prospérer le pays, à moins que le prix de toutes les autres choses qui se vendent et s'achètent dans le pays ne diminue dans la même proportion, ainsi que le revenu provincial. Il est impossible que les marchandises importées et les articles de manufacture canadienne se maintiennent à des prix élevés, quand ceux des produits agricoles sont extrêmement bas. Nous ne voudrions pas qu'il fût entendu que nous désirons des prix élevés, mais nous disons qu'il nous sera impossible de donner les prix demandés présentement pour les effets importés, ou de manufacture domestique, si nos produits agricoles se vendent à des prix extrêmement bas. Les cultivateurs n'auront pas les moyens d'acheter, si leurs travaux n'obtiennent pas leur rémunération. Des récoltes de bled, à 5s. le minot, et de pois ou de fèves, à un quart de moins, dédommageraient, et tous ces produits pourraient être exportés, s'ils étaient en bonne condition. Le bœuf, d'animaux engraisés à l'herbe, à 25s. les 100 lbs. paierait raisonnablement, ainsi que le porc, au prix de 30s. à 35s. le cent, le beurre, de 7d. à 8d. la livre, le fromage, de 4d. à 6d. Ces articles pourraient être vendus pour être exportés, et les prix ci-dessus rémunéreraient le fermier. L'orge, l'avoine et le blé-d'Inde pourraient être produits pour la consommation intérieure, et s'ils ne pouvaient se vendre, ils pourraient être convertis en gruau, et servir à la nourriture des hêtes à cornes et des porcs. Les cultivateurs doivent entendre leurs propres intérêts, et conséquemment produire des récoltes qui se vendront et paieront les frais de leur production, et se garder d'encombrer le marché de ce qui ne peut pas se vendre pour être exporté.

L'égout des terres est une autre amélioration que nous ne saurions trop fortement recommander, et qui est presque aussi négligée que la destruction des plantes nuisibles. Nous ne doutons aucunement que si nos terres étaient mieux égouttées, nos récoltes et celle du bled

en particulier, ne fussent beaucoup plus assurées et plus exemptes de maladies ou d'accidens, qu'elles ne le sont présentement. Le cultivateur devrait s'efforcer d'être, autant que possible, en état de parer à l'effet des mauvaises saisons, et un bon système d'égouts lui rendra la chose plus facile. Si ses terres sont bien égouttées, il pourra semer plus tôt, et conséquemment moissonner lorsque les jours seront encore longs, et le temps assez chaud, pour sécher promptement les récoltes et faire qu'elles puissent être serrées en bonne condition. L'égout parfait des terres amènerait tous les changemens imaginables dans les résultats qu'on peut obtenir de l'agriculture. Il en coûte de l'argent sans doute, mais si l'ouvrage est fait avec soin et économie, les frais seront bien vite remboursés. Si l'importance de l'égout du sol était comprise, et suffisamment pratiquée, on ne verrait pas des terres endommagées par l'eau qui y séjourne, et un tort aussi manifeste que le moyen de l'empêcher est certain. L'expérience nous a appris quel dommage le manque d'égout pouvait causer, lorsqu'il n'était pas en notre pouvoir d'y remédier, et cette expérience nous a induit à étudier le sujet, et à recommander aux cultivateurs d'égoutter leurs terres, et de regarder la chose comme une amélioration qui doit précéder toutes les autres. On perd de l'argent et du travail, en s'efforçant de produire des récoltes, ou même de bons pâturages, sur des terres qui ne sont pas égouttées convenablement.

Lorsqu'on donne du sel aux hêtes à cornes et aux moutons établis, il ne faut pas le leur donner en assez grande quantité pour leur lâcher le ventre. Si le foin qu'on donne aux animaux a été salé avant d'être engrangé, tout cultivateur doit savoir qu'il ne faut pas y en ajouter davantage. Un gallon répandu dans cent bottes de foin, en le serrant, ne fera pas de mal à l'animal qu'on en nourrira, car il y en a toujours une partie de perdue. Pour du foin qui aurait été endommagé avant d'être serré, on pourrait doubler la quantité de sel,

mais il faut se souvenir qu'on ne doit pas donner de foin gâté à des animaux qu'on veut engraisser pour la boucherie. Le but qu'on doit avoir en donnant du sel aux animaux qu'on tient enfermés dans des étables en hiver, et qu'on nourrit au sec, est de leur tenir les intestins dans l'état convenable, sans les fatiguer. Pourtant, quand on mêle à cette nourriture des racines en proportions convenables, il y a peu de danger que leurs entrailles soient dérangées. Nous pourrions nous appuyer d'une autorité irréfragable pour dire que le sel donné aux animaux établés, a un très bon effet, pourvu que ce soit en proportion convenable, et non en trop grande quantité, soit dans le foin, soit dans une autre nourriture quelconque. Il n'y a aucune partie de l'économie rurale qui exige plus d'attention que le traitement des animaux tenus dans des étables, si on veut en tirer du profit. Si ce soin est négligé, une partie des alimens donnés aux bestiaux sera perdue, ils ne profiteront pas comme ils le devraient, et au lieu de profit, il y aura perte pour le fermier.

A la Chine, les terres qui ne sont pas bien cultivées sont confisquées au profit de l'empereur, qui les reconcéde à d'autres personnes qui sont disposées à les cultiver convenablement. Ce fait pourrait être pour nous une leçon dont nous devrions profiter. Il paraît raisonnable de croire qu'un homme n'a pas le droit de garder une terre qu'il ne voudrait pas cultiver d'après un bon système suivant ses moyens. Nous recommandons un article de ce numéro sur "l'agriculture chinoise," comme digne d'attention. On rencontre peu de personnes qui ne conviennent de l'importance de l'agriculture, mais toute importante qu'elle est pour le Canada, qu'a-t-on fait directement pour la rendre prospère ? Le temps est maintenant arrivé, pensons-nous, où le premier intérêt du pays obtiendra l'attention qui lui est due, et où il sera amplement pourvu à l'éducation de la population rurale. On pourra nous dire que le venu de la province ne permet pas qu'on le soumette à cette sorte de dépense ; mais nous

répondrons à cela, que si l'on veut que le revenu augmente, ce que nous proposons est ce qu'il y a de plus propre à produire cet effet ; plus les moyens d'acheter et de payer deviendront faciles, plus le trésor public grossira.

Nous prenons la liberté d'appeler l'attention des lecteurs à une lettre très intéressante adressée au Major Campbell, Secrétaire Civil, par le Dr. Taché, M. P. P., de Rimouski, dans laquelle il décrit une machine qu'il a fait construire pour arracher les souches qui restent après que les arbres ont été coupés, et qu'il appelle *Extirpateur*. D'après la description de l'*Extirpateur*, il paraît posséder toute la simplicité de construction si nécessaire à toute machine dont les cultivateurs ont à se servir. Le Dr. Taché mérite les remerciemens de tous ceux qui sont directement ou indirectement intéressés au défrichement de terres, en autant que cette machine, en facilitant le travail, en diminuera les frais. La Société d'Agriculture tâchera d'avoir un modèle, ou diagramme de cette machine, ainsi que de plusieurs autres inventions utiles, pour les placer dans sa bibliothèque. Les moulins à vent pour battre les grains, mentionnés par le Dr. Taché, paraissent être d'une construction simple, très peu coûteux, et pouvant être employés à d'autres usages par le cultivateur. Nous nous serions attendu qu'avant ce temps, nous aurions eu un nombre de modèles utiles pour commencer à former notre Musée d'Agriculture ; mais nous regrettons d'avoir à dire que l'agriculture ne paraît pas encore être regardée comme assez importante pour intéresser la population à adopter les moyens qui seraient nécessaires pour la perfectionner et la faire prospérer en Canada. En Angleterre, le nombre d'instrumens aratoires exhibés à la grande assemblée d'York, a été de près de deux mille. Il n'est donc pas étonnant que l'agriculture y soit dans un état si florissant. Qu'avons-nous à montrer, en Canada, pour l'instruction du cultivateur ?

A l'Éditeur du Journal d'Agriculture.

MONSIEUR, — La machine dont il s'agit et que je propose de nommer *l'Extirpateur*, n'est pas de mon invention, et je n'en connais pas l'inventeur. La description générale de cette machine, envoyée au *Journal de Québec*, dans le cours de l'été dernier, puis reproduite sur le *Journal d'Agriculture*, me frappa au point que je résolus, à tout prix, d'en faire construire une, et maintenant qu'elle est construite et que je l'ai fait fonctionner moi-même, je n'ai aucun doute qu'avec quelques modifications peut-être, elle ne soit destinée à faire époque dans l'histoire des défrichemens.

Mon projet formé, il fallait l'exécuter, et comme ma bourse se refusait à toute entreprise, je m'adressai au Conseil Municipal de notre division de Rimouski, qui mit généreusement à ma disposition la somme de £10, que je croyais devoir suffire, et qui effectivement me suffirait maintenant. Toutes les petites difficultés de retards, de dépenses imprévues et de mécomptes m'ont assailli au point de faire des incrédules parmi les mieux disposés; mais Napoléon croyait à sa bonne étoile; moi je croyais à l'Extirpateur, "si toutes" fois les petites choses peuvent se comparer aux "grandes.

L'Extirpateur est enfin construit. Il se compose d'un chariot, qui est le véhicule, et de la réunion de trois forces mécaniques: le palan, le treuil et la roue dentée. Le chariot est formé d'un cadre de bois d'épinette rouge, long de six pieds, large de trois pieds six-pouces. Les côtés ont un pied de hauteur et six pouces d'épaisseur; la traverse de devant a la même hauteur et quatre pouces d'épaisseur; la traverse de derrière est formée d'une pièce de bois de douze pouces carrés et sert à fixer la machine pour l'opération; les angles sont joints à mortaises renforcés par des colliers en fer fixés par des chevilles à écrous. Ce cadre est soutenu par deux essieux sur quatre roues pleines, l'essieu de derrière est fixé par deux chevilles de trois quarts de pouce, celui de devant tourne sur un pivot en fer d'un pouce et quart: ces essieux ont quatre pouces quarrés. Les roues de devant ont un pied de diamètre, celles de derrière dix-huit pouces. Le chariot est tiré par des *menottes*, et peut être, chargé de tous ces accessoires, traîné par un cheval.

Le mécanisme se compose de deux axes de fer terminés par des tarillons qui tournent dans des

membres de fonte. Sur l'axe de devant, qui est de fer de deux pouces carrés, est fixée, à une extrémité, une roue dentée en fonte dont le diamètre est de vingt-huit pouces, le reste de cet axe est entouré d'un treuil en bois de mérisier dont le diamètre est de six pouces. L'axe de derrière est de fer d'un pouce et quart carré et porte une roue dentée du diamètre de cinq pouces: en dehors des tarillons, les extrémités de cet axe sont applaties de manière à recevoir deux bras de leviers (manivelles) de dix-huit pouces de longueur. A la machine ainsi constituée est ajouté un palan à poulies en fer, dont la poulie fixe s'attache à la traverse de derrière du chariot et dont le bout libre de la chaîne vient s'enrouler sur le treuil, le crochet de la poulie mobile s'attachant à une chaîne qui s'enroule autour de la souche sur laquelle on opère; cette chaîne a environ quatre-vingt-dix pieds de longueur. Un bout de chaîne d'environ dix pieds sert à fixer la machine, par sa traverse de derrière, à une souche qui sert de point d'appui. La chaîne est de fer de cinq lignes, à mailles longues; mais elle n'est pas tout-à-fait neuve.

La machine et ses accessoires coûtent £15 10s. Od., comme suit: £7 5s. Od. payés à M. Lee, ingénieur, pour poulies, et le reste du mécanisme, £3 15s. Od., pour la chaîne, £1 0s. Od. pour l'ouvrage en bois, £3 10s. Od. pour le fer et l'ouvrage de forge. Je crois qu'avec les pièces en fonte pour modèles, on peut se procurer le mécanisme pour £4 0s. Od.; le prix de la chaîne dépend de la longueur qu'on veut avoir, soit: £3 10s. Od.; l'ouvrage en bois exécuté sur modèle pourrait coûter £0 15s. Od.; le coût du fer et de l'ouvrage de forge exécuté d'après modèle aussi serait d'à peu près £2 0s. Od. La dépense totale serait donc de £10 5s. Od. au plus.

Trois hommes peuvent manœuvrer aisément l'Extirpateur, deux hommes sur les leviers et un pour porter la chaîne; quand il s'agit de remuer l'instrument, les trois peuvent le faire facilement. Au milieu de souches d'une ténacité moyenne, elle peut parcourir de deux à trois arpens par jour. Un cultivateur de cette paroisse, qui l'a louée, a fait avec un homme avec lui, dans une journée, un moreau de cédrière pour lequel il avait en vain offert la somme de £4 0s. Od.: au moyen de l'Extirpateur, ce moreau de terre lui a coûté six schellings de déboursés, 3s. pour son

homme et 3s. pour loyer de la machine. L'espèce de terre dont je viens de parler est celle où l'Extirpateur convient mieux. La machine ayant été prête à fonctionner très tard et ayant, quelque temps après les premiers essais, éprouvé un accident dans le transport, n'a pu être louée qu'une journée. Je l'ai moi-même mise en œuvre avec succès sur des souches de pin déjà anciennes, mais très tenaces.

Je crois que, terme moyen, trois hommes peuvent dans toutes espèces de terre avec l'Extirpateur faire l'ouvrage de quinze hommes armés de haches, de pioches et de leviers et cela avec un travail moins rude.

On doit se mettre en garde, ce qui est facile, contre deux dangers, celui de lâcher les leviers avant que la souche ne soit arrachée, et celui venant du cas où la chaîne se rompant pourrait aller frapper les hommes.

Voici les modifications que je crois devoir suggérer. Le chariot pourrait être allongé de six pouces, les roues devraient être à jantes et être agrandies, celles de derrière à deux pieds trois pouces, celles de devant à un pied neuf pouces : les *menoires* devraient pouvoir s'enlever à discrétion. Les pièces latérales ne devraient avoir que quatre pouces d'épaisseur ; la traverse de l'avant devrait être moins haute que les pièces latérales de cinq pouces, et la traverse de derrière serait assez forte de la dimension de huit pouces carrés : ainsi fait, le chariot serait plus léger et moins roide.

Il vaudrait mieux se passer, pour le travail ordinaire, des poulies qui sont une complication du mécanisme, et dans le cas où les souches seraient de grosseur ou de ténacité à résister à la machine ainsi simplifiée, il vaudrait mieux couper quelque racines. Le coût de l'instrument et de la chaîne serait réduit par là de la somme de £3 0s. 0d.

La machine dont je vous ai parlé appartient pour deux tiers au Conseil Municipal et pour l'autre tiers à moi. Il est entendu qu'elle sera louée à raison de trois schelings par jour jusqu'à ce qu'elle soit payée, puis louée à un taux plus bas et le produit employé à des fins d'agriculture. Elle est fournie gratis comme modèle à ceux qui veulent s'en faire construire, et plusieurs agriculteurs se proposent d'en avoir. Un grand nombre l'ont demandé à louer pour la saison prochaine.

J'ai le plaisir de vous annoncer que mon ami, le

Docteur Dubé, des Trois-Pistoles, Comté de Rimouski, l'un des amis de l'Agriculture, a aussi construit une de ces machines, qui sera prête à fonctionner le printemps prochain.

Je vous présente, dans mon prochain voyage à Montréal, un plan de cette machine. Je saisis cette occasion de vous suggérer pour la Société d'Agriculture, de recommander dans le district de Montréal, l'usage des moulins à battre mus par le vent, dont presque tous nos agriculteurs sont ici munis et qu'un grand nombre savent confectionner eux-mêmes. Recevez, Monsieur, etc.

J. C. TACHÉ.

Major Campbell, S. P. E., Montréal.

Nous prenons la liberté d'appeler l'attention de nos lecteurs à la lettre d'un correspondant, touchant une nouvelle variété de bled, produite par A. Webster, écuyer, de Mendocrobank, Isle-Jésus, qui a eu la complaisance de nous envoyer un échantillon de ce bled et de la farine qui en a été faite, et qu'on peut voir à notre bureau. C'est un excellent échantillon : le grain est gros et de belle couleur. Nous croyons qu'il appartient à la variété connue sous le nom de *rivet*. Nous avons vu le rapport d'une expérience faite en Angleterre par les produits de différentes variétés de fromens, et le *rivet* donna un plus grand produit que les autres en grain et paille, et compensait amplement par l'excédant de la quantité ce qu'il pouvait y avoir d'inférieur dans la qualité : dans le fait, il se trouva l'emporter pour le profit sur toutes les autres variétés éprouvées. Nous nous rappelons d'avoir eu en mains un échantillon de bled de semence du Haut-Canada, où il y avait cinq à six variétés de grains, l'une desquelles ressemblait beaucoup à celle que nous a envoyée M. Webster. L'épi était grand et plein, à barbes longues et rudes, et il résistait à la mouche, quand les autres espèces qui croissaient ensemble en étaient presque détruites. De nouvelles variétés de bled qui viendraient bien dans le pays, lui seraient d'un grand avantage, et nous regarderions toute personne qui en introduirait de telles, comme en ayant bien mérité.

Nous avons reçu un exemplaire du discours prononcé devant la "Société d'Agriculture de l'Etat de New-York," à Albany, le 18 janvier dernier, par le président de cette Société, Lewis F. Allen, écuyer, et publié par ordre de l'assemblée. Nous ne saurions parler trop avantageusement de ce discours, et comme il nous est, en grande partie, aussi applicable qu'aux cultivateurs des Etats-Unis, nous en avons transcrit des passages qui, nous n'en doutons pas, seront lus avec intérêt. Nos humbles idées sur ce sujet concordent parfaitement avec celles de M. Allen, et nous croyons que les extraits que nous donnons de son discours méritent la plus sérieuse attention de la part de ceux qui s'intéressent à la prospérité de l'Agriculture, et du Canada généralement. On peut être disposé à se flatter qu'il y a bien des moyens de s'employer avantageusement qui doivent être préférés à l'agriculture en Canada ; mais quant à nous, nous avouons que nous n'en connaissons aucun. S'il y en a, on devrait recommander aux habitans d'y recourir sans délai. Ce qui suit est transcrit du discours en question.

"L'agriculture est l'occupation des quatre-cinquièmes de la population du pays. C'est de la vie champêtre qu'ont été tirés plusieurs des hommes illustres dont les services ont fait l'honneur et l'ornement de leur patrie. C'est aussi du rang des agriculteurs que se sont élevés la plupart-peut être de ceux qui sont engagés dans les diverses autres affaires et occupations de la vie. Enfin, la classe agricole de notre population est celle qui fournit la base la plus assurée où puisse être assise la prospérité durable de l'Etat, et de là se répandre sur toutes les autres classes de la société. C'est là une vérité, et une vérité agréable : ce sont les influences vivifiantes du sol même, l'air libre et pur qu'il respire, un exercice et une occupation agréables, le contentement, la jouissance pleine et entière de l'état donné par Dieu même au premier homme, qui constituent dans celui qui cultive le sol, le développement complet de ses facultés dans les admirables proportions du corps et de l'esprit que s'est proposées son créateur. Malgré tout cela, une question se présente, et l'on peut y répondre différemment : Paise et le contentement du cultivateur, dans son état, ne serait-il pas une cause probable de sa répugnance

pour les améliorations ? La quiétude de ses occupations n'exige pas cette attention constante, cette contention de l'esprit inséparable de l'activité bruyante de la plupart des autres affaires de la vie, et la certitude que le sol paiera le tribut annuel dû à son travail lui ôte cet esprit d'investigation commun aux classes qui ne peuvent pas compter avec une égale certitude sur la récompense de leurs labeurs. Cependant, on ne peut pas dire que nos cultivateurs sont des hommes ignorants, ou indolents : dans les grandes responsabilités de la vie, dans les devoirs domestiques, dans l'amour de la patrie, dans le maintien de l'ordre et des institutions du pays, dans le soin de surveiller les actes de ceux qu'ils ont élevés en autorité, et dans ce patriotisme ardent toujours prêt à faire les plus grands sacrifices pour l'avantage général ; ils sont, comme classe, sans rivaux. Et cependant, en dépit de la possession de toutes ces qualités et de la jouissance de tous ces avantages, l'absence de l'esprit d'association fait qu'ils sont moins que tous les autres favorisés par ceux qu'ils choisissent pour les gouverner.

"Qui invente, améliore et perfectionne la charrue et les instrumens sans nombre, au moyen desquels le fermier soulage sa fatigue et accélère son travail ? Qui analyse ses sols, l'instruit de leurs qualités diverses, et lui apprend à les mêler et à les engraisser pour la culture la plus profitable ? L'artisan, le chimiste ? Qui, après avoir connu que ses semences sont de mauvaise qualité et ne réussissent pas, visite les pays étrangers pour en avoir de nouvelles et de meilleures, et les lui fait connaître ? Le commerçant spéculateur, ou le voyageur capable d'observation et de recherche. Qui, en voyant les animaux de race ou d'espèce inférieure qu'il élève, et dont l'entretien lui fait perdre la moitié de ses soins et des alimens qu'il leur donne envoie, sans s'occuper des frais, dans les pays étrangers, afin d'en faire venir, pour son avantage, les meilleures races de chevaux, de bêtes à cornes, de moutons, et de porcs ? Dans neuf cas sur dix, ces soins et ces bienfaits sont dus à des personnes dont la profession n'est pas la culture des champs, mais que leur goût pour l'agriculture a intéressées à son amélioration. Et combien de fois n'avons-nous pas été témoins de l'apathie, sinon de l'opposition déterminée, que le cultivateur proprement dit, ou celui qui se donne pour tel, a montrée pour l'adoption de méthodes perfectionnées, lors même que la supériorité lui en avait été démontrée ?"

On peut en dire autant par rapport à l'éducation : les cultivateurs semblent avoir vu avec indifférence, sinon avec plaisir, les ressources et les libéralités de l'Etat prodiguées aux sièges plus élevés des connaissances, où ceux de nos jeunes gens qui portent leurs vues plus haut doivent recevoir l'instruction, sans s'informer si ces jeunes gens retourneront parmi eux pour leur faire tirer avantage de ce qu'ils auront appris. Ils ont négligé de demander au trésor commun de l'Etat les institutions nécessaires à l'avancement de leur condition particulière, quoiqu'ils aient vu les gens de toutes les autres occupations et professions du pays s'empressez de le faire. Tandis que tous les autres y allaient avec une vitesse comparable à celle des véhicules à vapeur, les agriculteurs sont demeurés les bras croisés, pour ainsi dire, et n'ont rien fait, comparativement parlant : les biensfaits que d'autres les ont comme forcés d'accepter, ils les ont envisagés avec soupçon ou méfiance. Est-ce que nous sommes, nous fermiers, plus ignorants ou plus simples que d'autres ? Non, mais nous négligeons de revendiquer nos droits, de demander la part qui nous appartient dans la faveur de l'Etat pour l'avantage de notre profession. C'est à nous à le demander, à le vouloir et à le faire. Nous ne demandons rien qui soit exclusivement à notre avantage ; mais nous avons droit à une égale participation dans les institutions établies pour le bien commun de tous. Nous demandons que les avantages dont jouissent les autres professions soient mis à la portée de la nôtre pour son avancement.

« L'éducation agricole devrait attirer sérieusement l'attention... J'approuve qu'il y ait des universités et des collèges pour le petit nombre de jeunes gens qui aspirent aux grades plus élevés de la vie professionnelle ou scientifique, comme des écoles communes pour les millions : nul état ne peut être bien et sagement constitué sans ces hautes institutions, et je ne voudrais pas retrancher un iota de ce que demande le maintien d'un système d'éducation large et libéral. Mais nous devrions demander instamment, qu'il y ait des départements pour l'enseignement de l'agriculture, soit comme branche des études collégiales, soit comme institutions indépendantes. Pourquoi le cultivateur ne serait-il pas instruit autant que le comportent ses facultés, comme ceux qui choisissent comme vocation ce qu'on appelle les professions savantes ? Si vos fils ne peuvent recevoir dans les collèges l'instruction dont ils ont besoin, l'Etat devrait au

moins aider à fonder et doter des institutions pour eux exclusivement. C'est un sujet qui est discuté annuellement dans nos assemblées, depuis plusieurs années ; mais une étrange timidité nous a empêché d'agir décidément, et il n'a rien été effectué au-delà de l'expression formelle et tout-à-fait inoffensive d'une opinion. Je vous prie, messieurs, de bien réfléchir sur ce sujet, et de le considérer sérieusement.

Parmi les avantages qui résulteraient d'une éducation agricole bien dirigée, à part de la diffusion parmi les gens de la campagne des connaissances applicables à leurs occupations, serait celui de retenir parmi cette population, la portion des capitaux acquise par son industrie. Au lieu d'être imbus de l'idée erronée que les capitaux appliqués à l'agriculture n'apportent point de profit, ou en apportent moins que dans les autres affaires, nos fermiers sauraient qu'avec l'aide des connaissances nécessaires pour la diriger, nulle branche de notre industrie nationale ne rémunérera aussi sûrement ni aussi constamment que celle qui se rattache au sol. Pourquoi, en effet, des capitaux considérables seraient-ils continuellement transportés des districts agricoles dans nos villes marchandes, pour y être employés à des entreprises hasardeuses, ou placés sans garanties suffisantes ? Le marchand, le spéculateur peut faillir, et faillit très fréquemment, et souvent dans sa chute sont ensevelis les labeurs d'une longue vie de patiente industrie. Mais qui a jamais entendu dire qu'un cultivateur industriel et prudent ait failli ? Au contraire, quel est celui, qui, ayant été exempt de calamités extraordinaires, ne soit pas devenu riche, et n'ait pas pu en même temps remplir tous les devoirs d'un bon citoyen ? J'accorde qu'on a vu des exemples frappants de richesses accumulées rapidement par une spéculation hardie et heureuse, d'aventures fortunées, peut-être accidentelles ; de trésors entassés par un long cours de persévérance dans le commerce, dirigé par cette sagacité intuitive, dont peu d'entre nous sont doués, et qui semblent inviter à tenter la même fortune. Mais ce ne sont là que quelques exemples brillants, qui se présentent en haut relief, au milieu d'un plus grand nombre d'autres hommes ruinés dans la même carrière, et qui se trouveraient peut-être heureux, s'ils pouvaient rattraper les modiques possessions dont ils se sont dépouillés pour en ris-

quer le produit sur la large mer de l'aven-ture.

“ Cette pensée demande qu'on s'y arrête un peu. Le fermier est enclin à penser que l'homme de profession et le négociant mènent une vie d'aisance et de luxe. Dans plusieurs cas, il en peut être ainsi de leurs familles ; mais quant à l'homme de loi éminent, ou sa-vant, à l'artisan ou au marchand même, la supposition est très erronée : il y a pas au monde une classe d'homme plus laborieuse de travail du corps et de l'esprit est leur partage, et il est sans relâche. Voyez-les de bonne lieure, tard, dans la saison et hors de la saison, toutes leurs énergies sont dévouées à leurs professions diverses, sans repos, sans inter-mission, et trop souvent pour la ruine de leur santé et une fin prématurée. Il n'est pas étonnant qu'une telle application, dirigée par une bonne éducation, et par ce terme, j'entends une instruction qui a duré depuis l'enfance jusqu'à l'âge viril, et aiguillonnée par une louable ambition, conduise au succès. Ce-pendant, malgré cette application constante, les libeours de ces hommes n'ont souvent pour résultat qu'une ruine complète ; et s'il n'en est pas ainsi, après une vie d'anxiété, après tous les soins qu'ils se sont donnés, à peine leur reste-t-il très souvent de quoi subsister. Comparés aux leurs, les peines du laboureur sont légères. Il endure un travail corporel, il est vrai, et souvent un travail dur, mais son esprit est exempt d'inquiétude. Il goûte un sommeil tranquille et jouit d'une bonne santé. Il a beaucoup de loisir, quelquefois plus qu'il ne faut pour son bien. Il a le temps de s'occuper de la politique, de la législation, des matières de religion, de tout, en un mot, excepté de ce qui regarde sa profession, sur laquelle, je regrette d'avoir à le dire, son es-pirit paraît moins exercé que sur tout le reste. Qu'on donne au jeune fermier intelligent la même éducation, pour son art, qu'à ceux qu'on destine aux professions savantes, au commerce ou aux arts mécaniques ; que chacun reçoive l'instruction convenable à l'état qu'il doit embrasser : qu'il n'y ait ni partialité ni passe-droit : que chacun ait, dans sa sphère parti-culière, les mêmes avantages de la réflexion, de l'investigation, de l'énergie et du travail, et sans aucun doute l'agriculture l'emportera sur les autres professions, ne seroit-ce que par la raison qu'elle est moins sujette aux ac-cidens ou aux vicissitudes de la fortune. Sa base est la terre solide empreinte de la pro-

messe divine, que tant qu'elle durera, le temps de semer et de récolter ne cessera pas ; tan-dis que le commerce, l'industrie, les arts libé-raux et mécaniques sont continuellement su-jets à des revers extraordinaires. Voyez les dévastations causées par l'eau et le feu ; les naufrages de vaisseau et cargaison sur l'océan, la mer, le lac et la rivière, les incendies dans vos villes et vos villages, et mille autres ca-lamités presque journalières, qui toutes pè-sent sur un capital et un travail en dehors de la vie agricole, car les risques de l'agriculteur sont à peine dans la proportion d'un sur dix. Croyez m'en, cultivateurs, vous êtes sur la voie sûre.”

RAPPORT D'AGRICULTURE POUR FÉVRIER.

Le mois de Février a offert tout ce qui ca-ractérise un hiver canadien, abondance de neige, froid intense, et plusieurs jours de grand vent et *poudrière*. La terre est pré-sentement bien couverte de neige, mais il y a peu à douter qu'avant qu'elle en fût cou-verte, la gelée n'ait pénétré très avant dans le sol. Depuis le premier Janvier jusqu'à présent, le froid a été celui d'un hiver du Canada, bien qu'il n'y ait pas eu autant de neige que d'ordinaire, mais le tout ensemble prouve que le climat du pays n'a pas beau-coup changé, et peut-être que la chose ne serait pas à désirer. Il peut y avoir une différence bien sensible entre un hiver et un autre, consécutivement, sans que la tempé-rature moyenne, calculée d'après un nombre d'années, ait changé, et nous croyons que c'est réellement le cas. L'hiver, bien que comparativement parlant, saison morte pour les travaux du cultivateur, n'est pas pour cela un temps où il n'y ait rien à faire. Il y a des animaux et des bestiaux de différentes espèces à soigner ; il faut se procurer des engrais, ou en charrier du pallier, ou de la basse-cour de ferme, dans les endroits où il en faudra, au printemps, et le mettre soi-gneusement en tas dans un lieu sec. Il y a le bois de chauffage à couper et à charrier ; et si le cultivateur, ses fils ou ses engagés sont assez habiles, ils pourront s'occuper à

faire et à réparer un nombre d'instrumens aratoires. Batre les grains, et vendre les produits de la récolte de l'automne précédent sont encore des affaires propres à occuper le temps du fermier durant l'hiver. Nous croyons que pour réussir dans l'agriculture, il est essentiel d'avoir une proportion convenable d'animaux, d'avoir soin de les tenir assez chaudement, et de les nourrir assez abondamment pour qu'ils engraisent ou croissent constamment, au lieu de perdre sous ces rapports, comme il arriverait s'ils étaient trop exposés au froid, ou n'avaient pas une nourriture suffisante. Le manque de soins en cela a causé une grande perte annuelle en Canada, à ceux qui élèvent des animaux, particulièrement, s'il a lieu au temps où les vaches vêlent et où les brebis agnèlent. Il arrive souvent qu'un grand nombre d'agneaux meurent, par celà seul que ni eux ni leurs mères ne sont pas assez à l'abri des injures du temps, et que ces dernières ne sont pas assez bien nourries pour leur fournir du lait. Les moutons ont besoin ici d'être améliorés généralement, de manière à devenir plus profitables, quant à la viande et la laine. Nous ne voudrions pas conseiller d'élever et entretenir de chétifs troupeaux de moutons mérinos pour la laine seulement, car nous ne croyons pas qu'on le pût faire avantageusement en Canada. La carcasse est l'article le plus essentiel, et devrait être regardée comme la partie la plus précieuse de tout animal domestique dont on peut faire usage comme nourriture. Il y a des espèces de moutons bien préférables au mérino, dont la chair est à peine bonne à manger, et qui ne donne que très peu de laine, en comparaison de ce qu'en donnent d'autres races de moutons. La carcasse d'un bon mouton, de dix-huit mois, peut valoir l'automne, jusqu'à trois piastres, ou peut-être davantage. Le fermier peut entretenir des moutons avec profit, s'ils sont de bonne race, et bien soignés; mais s'il en était autrement, nous lui recommanderions fortement de n'en point

élever du tout, ou l'avertirons de ne s'attendre à aucun profit, en le faisant. Nous avons vu de bons moutons provenant d'un croisement du mérino et de la race de Leicester; mais, un croisement de la race canadienne et de celle de Leicester produira une espèce de moutons qui conviendra mieux à nos fins et nous sera plus profitable, quant à la laine et à la viande. Nous pensons qu'il toujours sera plus expédient et plus profitable de tâcher d'améliorer une race indigène, qui est accoutumée au climat et au sol (si elle est susceptible d'amélioration), que d'en introduire une entièrement nouvelle et habituée à un climat plus chaud. Le but, en élevant des moutons, devrait toujours être d'obtenir une belle carcasse et une bonne toison de laine, et nous sommes certain que l'une et l'autre peuvent être obtenues, mais non du mérino pur.

Nous entendons dire de toutes parts que la récolte de bled n'a pas été abondante, et que le grain n'est pas aussi beau que de coutume. Cela doit nécessairement provenir de ce que le bled a été attaqué de la rouille avant d'être parvenu à maturité, comme il est arrivé en plusieurs endroits, l'année dernière. L'application de la chaux et du sel, en le semant, même sur le pied de cinq minots, par acre, aurait, nous n'en doutons pas, un très bon effet. La chaux et le sel doivent être mêlés quelque temps auparavant, dans la proportion de trois minots de chaux à un de sel, et hersés avec la semence, au printemps. On pourrait appliquer de 21 à 48 boisseaux de ce mélange à un acre, sans craindre qu'il y eût trop de sel. Cette application coûterait quelque chose, sans doute, mais il serait absurde de s'attendre à produire de bonnes récoltes sans frais, quoique ce paraisse être l'idée généralement reçue présentement, à en juger par la manière dont on les cultive. On trouvera beaucoup plus avantageux de s'efforcer de toutes manières de produire de bonnes récoltes par une culture judicieuse, que d'avoir continuellement à se plaindre de mau-

vaises récoltes, dans des saisons qui ne sont pas favorables. On trouvera son avantage à employer de la semence provenant d'un autre sol, quelque bonne que soit celle qu'on a recueillie. Nous avons connu en Irlande, un monsieur qui cultivait suivant le meilleur système et recueillait d'excellentes récoltes, et qui tous les ans faisait acheter en Angleterre des semences de la meilleure qualité et s'en trouvait bien. Le prix du bled est maintenant, à Montréal, de 4 à 5s. le minot. La récolte d'orge a été assez bonne, l'année dernière ; mais le prix en est extrêmement bas, 1s. 5d. à 2s. 6d. le minot. L'avoine est abondante, et se vend à peine ce qu'elle a coûté au producteur, au prix moyen, croyons-nous de 20 à 30 sous, le minot : les prix pour l'orge et l'avoine ne sont nullement proportionnés au coût de la production et des travaux, et il n'est pas nécessaire de remarquer ici quelles en doivent être les conséquences. Les pois se vendent de 2s. à 2s. 6d. le minot, prix que nous regardons comme disproportionné à celui d'Angleterre, et les pois sont un article qui pourrait être exporté avantageusement, s'ils étaient embarqués en bon état, étant généralement en demande dans la Grande-Bretagne. On voit rarement des fèves au marché, et la chose nous paraît étrange, sachant qu'elles se vendraient bien en Angleterre, et qu'elles pourraient être exportées en quantité du Canada. Il faudrait, comme de raison, qu'elles fussent venues à maturité et eussent été récoltées en bonne condition de manière à être parfaitement sèches et dures ; autrement, elles n'arriveraient pas en Angleterre en bon état : prix, de 4s. à 5s. le minot. Le blé d'Inde, se vend de 2s. 6d. à 3s. le minot : le bœuf frais, de 17s. 6d. à 25s. les cent livres : le beurre frais, de 10d. à 1s., et le beurre salé, de 6d. à 7½d. la livre. Le fromage canadien est généralement d'une qualité inférieure, bien que nous en ayons vu d'excellents échantillons, qui prouvent qu'on pourrait le faire meilleur généralement, en y apportant

plus de soin. En jettant un coup d'œil général sur notre agriculture et sur les résultats obtenus de nos terres et de nos travaux, nous en devons venir à cette conclusion, que notre système d'économie rurale demande à être amélioré dans presque toutes ses branches. Le point essentiel est donc de déterminer comment cette amélioration pourra s'effectuer, et quand on y sera parvenu d'une manière assurée, d'agir avec énergie, et de ne plus remettre à un autre temps l'adoption de mesures propres à faire prospérer l'agriculture canadienne, et à la rendre assez abondamment productive pour mettre en état d'activité, de vigueur et de progrès le commerce, l'industrie et le *revenu* de cette belle province.

Nous prenons la liberté d'appeler l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. George Shepherd, publiée dans le présent numéro, comme fournissant aux cultivateurs une occasion favorable pour se pourvoir, à bon marché, de graines et semences de la meilleure qualité. Nous recommanderions aussi aux personnes qui ont à vendre des graines ou grains de semence, d'en envoyer des échantillons au magasin de M. Shepherd, afin de faciliter à ceux qui en ont besoin le moyen d'en acheter, et d'en avoir qui proviennent d'un sol différent de celui qu'ils veulent ensemençer. Ces choses n'ont pas obtenu le degré d'attention qu'elles méritent : l'occasion s'offre maintenant d'en agir différemment, et les cultivateurs n'auront à blâmer qu'eux-mêmes, s'ils ne s'en prévalent pas pour leur avantage.

Nous prenons la liberté d'attirer l'attention à l'avertissement de M. Fleck, fabricant d'instrumens d'agriculture. Nous avons vu quelques-uns des instrumens fabriqués par M. Fleck ; la main-d'œuvre nous a paru extrêmement bien exécutée ; et nous le croyons très capable de fabriquer parfaitement tout instrument aratoire, ou toute machine dont on lui fournira le modèle, ou diagramme : il

répond de ses charrues, et s'engage à y faire des changemens, ou à remédier aux défauts, s'il s'y en trouve. C'est un grand avantage de trouver des instrumens d'agriculture fabriqués près de chez soi, non seulement parce que c'est une manufacture domestique, mais encore parce qu'on a l'occasion d'examiner les articles, et d'y faire faire des changemens qu'ils peuvent exiger. On fait souvent venir à grands frais des instrumens qui, quelquefois, ne se trouvent pas propres à l'usage qu'on en voulait faire. Le cultivateur et le pays gagneront à encourager une manufacture locale; et nous nous flattons que l'habileté et l'industrie de M. Fleck ne seront pas perdues pour le pays, mais qu'il sera encouragé et favorisé par les agriculteurs généralement.

DU SUCRE D'ÉRABLE.

Dans le Haut-Canada, on confectionne le sucre d'érable sous la forme de cassonade, non pas en suivant le procédé ordinaire de la cristallisation, mais en remuant constamment le syrop, jusqu'à ce que toute la partie liquide soit évaporée; alors le sucre reste en poudre.

On prétend qu'un peu de farine de blé-d'Inde, jetée dans l'eau d'érable, contribue beaucoup à la clarifier, et que le sucre en devient beaucoup plus blanc. Comme la recette est fort simple, il serait peut-être à propos d'en faire l'expérience; on la donne comme suit:—

“Ajoutez une chopine de farine de blé-d'Inde à la quantité d'eau d'érable que vous venez de mettre dans la chaudière, pour faire quarante ou cinquante livres de sucre, et faites bouillir le tout ensemble.”

Cette recette n'a été découverte qu'accidentellement, et a été longtems tenue secrète, dit-on, par celui qui l'a le premier mise en pratique, et qui, par ce moyen, a longtems vendu son sucre plus cher que ne le pouvaient faire les autres producteurs de l'endroit.

La couleur du sucre d'érable, comme on le fabrique dans le Bas-Canada, varie du brun très clair au brun très foncé, pour ne pas dire au noir, selon que le procédé a été meilleur ou plus mauvais, ou selon le degré de raffinement, et peut-être aussi en conséquence de la saison plus ou moins avancée. Lorsque le sucre nouveau commence à être apporté au marché, ou même dans le tems de l'abondance, le clair, ou celui où la cristallisation s'aperçoit davan-

tage, se vend toujours un ou deux sous de plus que celui qui est noir, ou mal confectionné. Le sucre “de sève,” (comme on l'appelle,) se rompt difficilement, et adhère d'une manière ténace aux instrumens dont on se sert pour le couper.—*Encyclopédie Canadienne.*

Machines patentées pour égoutter et labourer profondément et pulvériser le sol.—Le département des Instrumens de la Montre de Smithfield a été rendu particulièrement intéressant, cette année, par l'exhibition de deux instrumens puissans; une machine patentée propre aux égoutis profonds, et une machine pour pénétrer dans le sous-sol et le pulvériser, invention de M. Joseph Paul, riche et respectable cultivateur, de Thorpe-Abbot-Hall, comté de Norfolk. La machine à sous-sol et à pulvériser l'emporte incontestablement sur toutes les charrues à sous-sol, machines ou herses à pulvériser, dont il y a plus de vingt variétés, et ne pourra manquer de doubler la valeur des neuf-dixièmes des terres d'Angleterre, sans en excepter les anciens et chétifs terrains à pacage, que nous avons malheureusement en trop grande quantité. L'observateur scientifique est d'abord convaincu que ces puissans instrumens peuvent être facilement appliqués aux fins auxquelles ils sont destinés, et les résultats que M. Paul lui-même a obtenus d'une expérience directe demandent l'attention immédiate de l'agriculteur éclairé. Ces inventions ont attiré l'attention de toutes les personnes présentes; plusieurs ont dit en réponse, que si l'Angleterre est destinée à produire assez pour sa population, ce sera au moyen d'une puissance telle que celle que M. Paul paraît avoir découverte. M. Paul a aussi exhibé le diagramme d'une charrue, qui, par un mécanisme particulier et des plus ingénieux, remplit l'égoût exactement et proprement.

Impôt.—On raconte un fait singulier sur la manière dont le roi de Congo lève les impôts. Quand il fait une grande bourrasque, ce monarque sort, met son bonnet sur le coin de son oreille, et si ce bonnet est emporté par le vent, il lève une taxe sur les habitans du côté de son royaume d'où le vent vient.

Occupation.—Ressource indispensable contre l'ennui. La nature nous en a fait un besoin; la société, un devoir; l'habitude peut en faire un plaisir.

S'occuper, c'est savoir jouir;
L'oisiveté pèse et tourmente;
L'âme est un feu qu'il faut nourrir;
Et qui s'éteint, s'il ne s'augmente.

DE LA TAILLE DES ARBRES.

La taille des arbres se faisant ordinairement en Canada, à la fin de Mars, et dans le cours d'Avril, nous pensons que le nouveau suivant, extrait en substance du *Nouveau Parfait Jardinier*, aura son utilité :—

“ La taille des arbres fruitiers a pour résultat de leur donner une figure agréable, de les faire fructifier et de les conserver. La taille consiste à retrancher d'un arbre les branches inutiles, celles qui ont porté précédemment une trop grande abondance de fruits, et celles qui semblent destinées à ne rien produire.

Quant aux branches à conserver, il convient de les tailler à une longueur proportionnée à la force et à la vigueur de l'arbre, en sorte qu'il faut que chaque branche taillée produise, à son extrémité, d'autres branches pour la figure et pour le fruit.

La taille des arbres doit être regardée comme une espèce de remède, surtout à l'égard de ceux qui sont languissants. On taille un arbre pour le ranimer, lui donner plus de vigueur, le rendre d'une figure agréable, le faire durer plus longtemps; enfin, le rendre fertile en beaux et bons fruits. Si un arbre n'était pas taillé, et qu'on lui laissât ses branches superflues, elles épuiseraient infailliblement toute sa force, et il durerait moins. L'usage nous apprend qu'un arbre taillé régulièrement, tous les ans, produit toujours plus et de plus beaux fruits; et la raison en est sensible; la sève n'occupant plus les branches inutiles et retranchées, le fruit profite davantage; il devient plus beau, parce qu'il est mieux nourri.

Avant de commencer à tailler un arbre, on doit toujours en examiner la vigueur, et l'effet de la taille précédente, afin d'en corriger les défauts, et en connaître l'espèce, parce que tous les arbres ne doivent pas être taillés de la même manière: un arbre vigoureux se taille tout autrement qu'un autre qui est faible et languissant; on ne saurait même lui laisser trop de branches, pourvu qu'elles soient bien placées et bien conduites.

Quand un arbre est vigoureux d'un côté, et faible, languissant et mal garni, de l'autre, il faut retrancher quelques branches du côté vigoureux, à leur origine, si cette opération ne défigure pas l'arbre. Si, dans certains arbres, la nature semble avoir abandonné les branches par leurs extrémités, et qu'il en soit venu de jeunes dans le bas ou dans le milieu, sur lesquelles on puisse établir une bonne taille à l'ordinaire, l'arbre se rétablit et va son train, s'il a encore force et vigueur.

Pour pouvoir tailler convenablement un arbre, il faut connaître la différence du bon bois d'avec le mauvais, et savoir distinguer, sur les arbres fruitiers, quatre espèces de branches, c'est-à-dire, les branches à bois, les branches gourmandes, les branches de faux bois, et les branches chiffonnées.

Les branches à bois sont celles qui servent à donner la forme et la figure à un arbre. Ces

branches ont les yeux gros, près les uns des autres; on les taille avec attention, selon la vigueur de l'arbre. On appelle yeux des petits neuds pointus qu'on voit tout le long des jeunes branches: ces yeux renferment les feuilles et les branches qui en doivent sortir, au printemps. Si on a égard à ces branches pour la figure qu'on veut donner à un arbre, on doit aussi considérer, si celles dont on espère dans la suite, sont placées avantageusement: on laisse ces branches plus ou moins longues, suivant que l'arbre le demande; mais quand elles naissent dans une place qui fait confusion et qui choque la vue, on doit les retrancher près de leur origine, à l'épaisseur d'un œil.

Il faut, autant qu'il se peut, éviter les vides, et pour les prévenir, à la taille d'un arbre, soit espalier au buisson, faire toujours attention que le dernier des neuds, sur lesquels on taille, regarde le vide, afin de le remplir.

La culture et la taille des arbres se faisant dans la vue d'avoir de beaux et bons fruits, on doit savoir que les branches à fruits sont plus courtes et moins grosses que les branches à bois; qu'elles ont les yeux gros et très près les uns des autres et qu'il convient de les laisser toutes entières, pourvu qu'elles soient venues dans une bonne situation, en observant de racourcir l'extrémité de celles qui semblent trop longues pour porter leurs fruits. Il y a encore des branches de médiocre grosseur, courtes, qu'on appelle branches d'espérance. Il faut agir à leur égard de même qu'aux branches à fruits, puisqu'elles marquent une fécondité future.

On voit, sur certains arbres, croître avec force, des branches qui forment de longs jets, très droites et gros comme le doigt, ayant toujours l'écorce unie et luisante, depuis le bas jusqu'en haut, les yeux plats et fort éloignés les uns des autres: ces branches se nomment gourmandes; elles épuisent, si l'on n'a pas soin de les couper, la meilleure partie de l'arbre, en prenant une trop grande portion de la sève; ainsi, il faut les retrancher toutes, à moins qu'elles ne soient propres à remplir quelque vide, ou qu'on veuille, par leur moyen, épuiser une partie de la force d'un arbre qui s'emporte avec excès.

Les branches de faux bois naissent ordinairement sur les bonnes branches à bois; elles sont plus grosses et plus longues que celles qui sont immédiatement au-dessous: elles ont les yeux plats et éloignés les uns des autres: il faut les retrancher toutes, à moins qu'elles ne soient placées avantageusement et nécessaires pour remplir aussi quelques vides. Les branches chiffonnées viennent d'assez bonne longueur, mais très menues, fines et délicates; elles naissent en grand nombre et en confusion; en sorte qu'elles ne sont propres ni à devenir branches à bois, ni à donner des fruits, ni enfin à produire le moindre avantage: il faut donc les couper toutes sans exception.

Si malgré tous les soins mentionnés ci-dessus, il arrive qu'un arbre continue à faire beaucoup de

bois sans donner de fruits, il faudra déchausser toutes les racines, et couper quelques-unes des plus fortes et qui fournissent le plus de sève; mais avant de se donner cette peine, il faut s'assurer que le bois est bon, l'écorce unie, verte et luisante.

ENGRAIS SOLIDES ET LIQUIDES.

Avant de décider la question de savoir si l'on doit, ou non, laisser fermenter le fumier et la litière, il est nécessaire de prendre en considération la nature du sol à engraisser. S'il est compacte, argileux et froid, il vaut mieux qu'il n'y ait pas eu fermentation; car il résultera deux bons effets de l'emploi du fumier vert, ou non encore décomposé: d'abord, il améliorera le sol, en le divisant et l'aérobuisant, de manière à le rendre perméable à l'air et à l'eau: en second lieu, en passant par les procédés successifs de la fermentation et de la décomposition, il réchauffera la terre. Si, au contraire, le sol est léger, poreux, calcaire et chaud, le fumier parfaitement fermenté est préférable, parce qu'il donnera moins de chaleur, et qu'au lieu d'ouvrir la terre, déjà trop poreuse, aux filtrations de l'eau, il modèrera l'écoulement de ce fluide. Une longue expérience a fait connaître ces vérités aux cultivateurs pratiques et observateurs.

Lorsqu'il est besoin d'appliquer du fumier à une espèce particulière de sol, on le doit faire d'après la connaissance qu'on a de ses qualités. Le fumier des animaux portant laine est le plus chaud; ensuite celui des chevaux. Le fumier des bœufs et des vaches est celui qui contient le moins de calorique.

Les substances animales molles ou liquides sont celles qui se changent le plus facilement, et le progrès de leur décomposition est rapide à proportion de la diminution de la quantité de sels terreux qui y est contenue. De leur décomposition résulte une abondance de gaz ammoniac. Cette circonstance les distingue des substances végétales, dont la décomposition ne donne lieu à la production de ce gaz, qu'en autant qu'elles contiennent une petite portion d'albumen. C'est particulièrement au développement du gaz ammoniacal qui, combiné avec la gélatine, passe dans les plantes, qu'on peut attribuer l'effet prodigieux produit sur la végétation par certaines substances animales sèches.

Après le fumier des animaux, dont je viens de parler, l'urine des bêtes à cornes et des chevaux est l'engrais le plus abondant qu'on puisse employer en agriculture, et ce n'est pas sans regret que je vois tous les jours, combien on a peu de soin de la recueillir. Dans les pays où l'agriculture est conduite avec plus de soin et d'habileté, toutes les étables sont planchées, un peu en pente, de manière à ce que toutes les urines coulent dans un réservoir, où sont jetés les grosses feuilles et les restes de légumes, de lin, des herbes sauvages, etc., pour y subir la fermenta-

tion. Au printemps, quand la végétation commence à se développer, on porte cette liqueur fermentée dans les champs, pour en arroser les moissons.

Il y a peu de substances animales dont la nature varie autant que celle de l'urine; la qualité de la nourriture, ou l'état de la santé y produit un changement sensible. L'urine des animaux est plus ou moins abondante et active dans ses qualités, à proportion que leur nourriture est sèche ou succulente. Ceux qu'on entretient avec un fourrage sec donnent moins d'urine que ceux qui sont nourris d'herbes vertes; mais l'urine des premiers contient une plus grande quantité de sels que l'urine des derniers; et celle qui est produite directement par le breuvage contient moins de matière animale que celle qui est sécrétée ou tirée du sang par les organes urinaires. Il y a dans l'état des individus une différence qui peut expliquer pourquoi les différentes analyses qui ont été faites de ce fluide n'ont pas toujours donné les mêmes résultats.

FOLLE-AVOINE, OU RIZ DU CANADA.

Cette plante intéressante est indigène de l'Amérique Septentrionale, mais elle a été introduite en Europe par Sir Joseph Banks, et elle est maintenant beaucoup cultivée dans les comtés de Meddlessex et de Rosshire, en Angleterre. Elle croît sur les bords des étangs et des ruisseaux, et sur les fonds limoneux des petits lacs et des rivières, où les eaux sont basses et coulent lentement, et produit en abondance des graines farineuses qui donnent une très bonne farine. C'est un grain d'une très grande importance pour les Sauvages des bords du lac Supérieur et des contrées du Nord-Ouest. Pinkerton dit qu'il semble avoir été destiné par la nature à procurer du pain aux hommes du Nord. Les chevaux en sont très friands, et des essaims innombrables d'oies et de canards sauvages et d'autres oiseaux s'en engraisent annuellement. Guilleland dit: "Entre les productions végétales du territoire du Nord-Ouest, au nord des Illinois et à l'ouest de la baie Verte, sur l'Quiscousin et la rivière des Renards, le riz sauvage, appelé folle-avoine par les Canadiens, et *menomen* par les naturels du pays, mérite une attention particulière. Cette plante croît avec une abondance incalculable dans toutes les parties du territoire, dans presque chacun des innombrables lacs, étangs, baies, rivières et ruisseaux qui s'y trouvent. On dit que ce riz est d'un aussi bon goût et aussi nourrissant que celui des Indes. Il croît là où l'eau a de quatre à six pieds de profondeur, et où le fond n'est ni dur ni sablonneux. Il s'élève de quatre à huit pieds au-dessus de la surface de l'eau, et il est quelquefois si fort que les canots n'y peuvent passer. La tige est douce comme celle du jonc, mais elle est noueuse comme la canne de roseau, avec laquelle elle a beaucoup de ressemblance. Les Sauvages entrent à force de rames ou d'avi-

rons, dans ces champs de riz, un peu avant que le grain soit mûr, et le lient en grosses bottes, pour empêcher que les oies et les canards sauvages ne l'abattent et ne le détruisent. Lorsqu'il est tout-à-fait mûr, ils y passent de nouveau, étendent leurs couvertures de laine dans l'intérieur de leurs canots, inclinent au-dessus les bottes ou gerbes qu'ils ont liées, et y battent le grain avec des bâtons, opération qui demande peu de temps, et qui est ordinairement faite par les femmes. Après l'avoir fait sécher au soleil, ils le mettent dans des outres, pour s'en servir au besoin. Cette plante singulière ne croît nulle part au sud de la rivière des Illinois, non plus qu'à l'Est de la baie de Sanduské. Chaque automne et chaque printemps, les canards et les oies sauvages arrivent aux lacs au riz en essaims innombrables. Le *Menomonié*, ou *Mangeurs de riz*, appelés Folles-Avoines par les Canadiens, qui demeurent dans cette partie du pays, se font remarquer entre tous les aborigènes du Nord-Ouest, par leur bel extérieur et leur bonne mine.

Le professeur Biglow, de l'université de Howard, dit que cette plante se trouve dans un ruisseau, près de *Punch-Bowl*, dans Brockline, et dans le ruisseau qui sépare Cambridge de West-Cambridge. Le dernier ruisseau en est rempli l'espace d'un quart de mille, ou plus: plusieurs des tiges ont de sept à dix pieds de hauteur, et croissent aussi serrées que le blé-d'Inde. On pourrait aisément avec un canot y cueillir un minot de semences. Cette plante sera probablement tôt ou tard un objet de culture dans la Nouvelle-Angleterre, et ailleurs, en autant qu'elle utilisera de grands espaces de terres inondées ou marécageuses. Comme nous l'avons remarqué plus haut, les chevaux en paraissent fort friands, et nulle plante cultivée pour fourrage n'offre une plus abondante récolte.—*New-England Farmer.*

MONTRE D'ANIMAUX POUR LES PRIX DE NOËL.

MARCHE DE SMITHFIELD,

Lundi, 11 Décembre, 1848.

La montre ou exhibition annuelle de la fête de Noël mérite peut-être un mot ou deux de plus, à sa louange, qu'aucune de celles qui l'ont précédée. On y vit beaucoup moins de ces animaux d'une excessive obésité, ont des arbitres ou juges éclairés s'étaient plaints si hautement, et dont les opinions ont retenti au loin par le canal de la presse périodique. C'est donc avec plaisir que nous avons vu une nouvelle aurore luire dans les esprits des agriculteurs, et qu'ils nous ont pu recommencer à s'apprécier ce qui n'est pas engorgeant les animaux de nourriture qu'on les rend plus profitables. Une masse énorme n'est pas ce qui constitue la plus grande valeur de

l'animal, car on pourra trouver dans des animaux de moindres volumes des qualités qui les feront regarder comme supérieurs ou préférables à ceux qui ne l'emportent que par le poids ou la taille. Le grand objet est de mettre la plus grande quantité de chair profitable sur la moindre quantité d'os, en ayant égard à la symétrie.

Les amateurs des bêtes grasses n'ont pas jugé la montre de cette année aussi bonne que celles des années dernières; et c'est pour cette raison que nous jugons qu'il y a eu amélioration dans la qualité: il y avait moins de graisse, mais plus de chair, ou viande bonne à manger. Il est évident qu'on a fait dernièrement plus d'attention à la qualité qu'aux dimensions. Il paraît certain que les cultivateurs commencent à penser à ce qu'il leur en coûte pour avoir et montrer des animaux extraordinairement gros et gras.

La presse périodique peut réclamer à juste titre sa part du mérite d'avoir induit à penser et agir raisonnablement, en dénonçant ou réprochant, et arrêtant par là, dans la pratique, un mal qui devenait un abus monstrueux. D'après les symptômes d'amélioration qui se sont montrés, à l'exhibition, cette année, il y a lieu d'espérer que les éleveurs agiront, à l'avenir, sur le principe qu'il vaut mieux produire une viande de bon goût, saine et nourrissante que des masses énormes de graisse ou suif et d'abattis. C'est une lumière qui semble nous offrir lui que depuis peu de temps, même sur les membres les plus intelligents des sociétés d'agriculture; mais maintenant qu'ils ont été éclairés par ses rayons, on ne peut qu'en attendre les meilleurs résultats.

La seule chose à laquelle nous trouvions à redire, aux exhibitions annuelles de Smithfield, était l'exécès énorme auquel était portée la pratique d'engraisser les animaux; et nous fûmes un des premiers à y attirer l'attention du public. Ce sujet de plainte étant sur la voie de disparaître, il scrut inutile et de mauvais goût d'y revenir acrimonieusement. Dans un an ou deux, on aura sans doute une preuve plus frappante du bon sens et du jugement éclairé des producteurs, ou éleveurs d'animaux, dans une exhibition de nature à mériter une approbation générale, où l'on verra des animaux capables de donner de bonne viande de boucherie, au lieu de n'être bons, en plus grande partie, qu'à faire de la chandelle.

A la fin de la campagne de 1761, un officier que des affaires pressantes rappelaient dans sa province, présenta sa démission aux comtes de Fougères et de Luzerne, en les priant de lui accorder son congé et ses certificats de service. "Quoi, monsieur," lui dirent ces généraux, qui se trouvant en gaité, crurent pouvoir le plaisanter avec amertume, "vous quittez le service du roi pour aller planter vos choux!"—"Qui, messieurs," répondit froidement l'honnête militaire, "je vais bêcher mon jardin, et je le cultiverai de manière à ce qu'il n'y vienne ni fougères ni luzerne."

ÉCOLE DE TEMPLEMOYLE.

Il y a à Templemoyle, dans le comté de Londonderry, une Ecole d'Agriculture, qui compte quelques années d'existence. Elle doit sa naissance à la Société d'Agriculture du Nord-Ouest de l'Irlande. On y enseigne l'agriculture aux fils des fermiers et des artisans.

La formation de cet établissement a coûté à ses fondateurs la somme d'environ £4,000, dont environ £3,000 ont été levés, d'abord, au moyen d'actions de £25, chacune, prises par des seigneurs, des messieurs et des membres de la Société d'Agriculture du Nord-Ouest. La compagnie des Epiciers de Londres, sur les propriétés desquels cette école est située, sont venus très généreusement à son aide, et l'amélioration de ces propriétés, due au bel exemple donné à ses tenanciers par la ferme de Templemoyle, a été pour cette compagnie une juste rémunération. Pour envoyer un élève à Templemoyle, il faut la recommandation d'un actionnaire, ou d'un souscripteur pour la somme de £2 annuellement. Le paiement annuel pour les élèves est de £10, et pour cette bagatelle, ils sont logés, nourris et blanchis, et instruits de manière à pouvoir devenir hommes d'affaires, agents directeurs, cultivateurs pratiques, maîtres d'école et commis. L'âge de 15 à 17 ans est le plus convenable pour entrer à l'école de Templemoyle ; car il ne faut qu'environ trois ans pour mettre les jeunes gens doués de talents ordinaires, et sachant lire et écrire, en état de remplir les emplois ci-dessus mentionnés."

Lorsqu'on achète des instrumens d'agriculture, on doit choisir ceux qui sont les mieux adoptés à la fin qu'on se propose et qu'on veut atteindre, ainsi qu'au sol et aux autres circonstances de l'entreprise ou du genre de travail auquel ils doivent être employés. C'est une mauvaise économie que de rejeter, à cause du prix, les instrumens les plus propres à faire l'ouvrage de la meilleure manière possible. L'avantage qui revient de l'emploi d'instrumens convenables est si considérable, que souvent le prix en est remboursé par ce qu'ils font gagner, dès la première année, et souvent, dès la première saison. Le plus pauvre artisan n'hésite pas à acheter l'outil adapté à son métier, dès qu'il est convaincu qu'il lui aidera à faire son ouvrage mieux et plus promptement. Il en doit être ainsi de l'agriculteur : en

voulant trop épargner, il peut tomber dans une mesquinerie qui lui deviendra domme geable, et dégrader son art, le rabaisser, et le mettre au niveau des occupations les plus viles.

A VIS.—M. GEORGE SHEPHARD Grenetier, de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, a importé pour les Membres de la Société et pour les Sociétés d'Agriculture de District, les GRAINES suivantes, dont il est prêt à disposer, aux termes les plus raisonnables, savoir:—

| | | |
|------------|--------------|--------------------------------------|
| 4,000 lbs. | Trèfle Rouge | d'Angleterre |
| 4,000 lbs. | do do | Hollande |
| 1,000 lbs. | do do | Franco |
| 800 lbs. | do | Blanc de Hollande |
| 200 lbs. | do | de Lucerne |
| 800 lbs. | Mangel | Wurtzule |
| 200 lbs. | Carotte | Blanche de Belgique |
| 1,000 lbs. | Navet | de Suède, Pourpre amélioré de Lawson |
| 500 lbs. | do | do Jaune de Bulloch |
| 500 lbs. | do | do do d'Aberdeen |
| 500 lbs. | do | do Blanc Globe |
| 100 lbs. | do | do Six semaines ou Stubble |

200 lbs. Carotte d'Attingham.

Une partie de son établissement est composée d'articles faits pour l'exhibition de Modèles de tout Fonds de Graines de Fermier, dont il peut disposer—les modèles consistent en un quart de chaque, avec le nom de la variété, la nature du terrain où il est venu, le produit par acre, la pesanteur par minot, et toute autre information que l'on a cru importante. L'objet en vue est d'obtenir un échange de graines des meilleures variétés, à la plus légère dépense possible pour le Fermier ; et les modèles ayant été pris tel que proposé, dans une place bien conditionnée, rendent le Fermier capable de faire un choix des plus judicieux, pour les adapter à la culture et la qualité de son terrain.

Le Souigné tiendra aussi constamment un assortiment étendu de SEMENCES pour AGRICULTURE et JARDINAGE, et de PLANTES, de la meilleure espèce et qualité, qu'il vendra à aussi bas prix que toute autre personne faisant le même commerce. Ayant obtenu une grande partie de ses Graines et Semences de Lawson et Fils, d'Edimbourg, Grenetiers de la Société d'Agriculture, etc., d'Écosse, il se flatte de pouvoir satisfaire généralement ses patrons et ses pratiques.—Il a un excellent assortiment d'Arbres Fruitiers, particulièrement de Pommiers, dont il disposera à un quart de moins qu'aux prix ordinaires.

GEORGE SHEPHARD,

25, Rue Notre-Dame, vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville. Montréal, 15 Mars, 1849.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

LES CHAMBRES DE LA SOCIÉTÉ ET LE BUREAU DU SECRÉTAIRE sont maintenant ouverts, chez M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la Société, No. 25, rue Notre-Dame, vis-à-vis, du Bureau du Conseil de Ville

Heures de Bureau.—Depuis dix jusqu'à une heure ; durant ce temps le Secrétaire se tiendra généralement au Bureau.

Montréal, 15 Janvier, 1849,

L. P. BOIVIN,

Coin des rues Notre-Dame et St. Vincent,

VIS-A-VIS L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE,

MONTRÉAL,

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses nombreuses pratiques pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour les informer qu'il a transporté son Magasin à l'endroit ci-dessus, où il espère rencontrer le même encouragement dont on l'a honoré jusqu'à présent.

Son Assortiment de Bijouterie consiste en :

Montres en Or, en Argent, à Patentés et à Cylindre, pour Dames et Messieurs, Chaines de col en Or pour Dames, Gardes en Or pour Montres, Clefs, Cachets, Rubans, Chaines courtes en Or et Acier pour Montres, Bagues de toutes espèces, Jones de mariage, etc., Epinglettes de goût en grande variété, Bracelets en Cheveux et en Or, Peignes en Argent, Ornaments de col pour Dames, Souvenirs en Ecaïlle, en Perle, en Email, Boîtes à Cartes en Argent, en Nacre et en Ecaïlle, Bourses en Soie, avec ornements en Acier, Rideaux de Dames, en Acier, Lunettes en Or, Argent, Acier et Ecaïlle, Boîtes pour de Fantaisie, Pendules de diverses espèces, Coutellerie fine, etc., etc., etc.

—AUSI,—

Lanternes pour passages, Transparents pour châsis, Miroirs assortis, Papiers français de Fantaisie, une grande variété de Tapiserie, Parfumerie française et anglaise, Cannes assorties, Chapelets, Médailles et Crucifix en argent et en métal, et une grande variété d'objets dans sa ligne et d'objets de Fantaisie.

Montréal, Janvier, 1849.

RÉCOMPENSE.

TOUTE personne qui trouvera, ou fournira des indices suffisants pour faire trouver quelque MINE, de n'importe quelle dénomination, dans l'étendue des Seigneuries de Berthier, Lanoraie, Dautré, Dusablé ou Maskinongé, et plus particulièrement qui pourra indiquer le lieu où peut se trouver une certaine MINE DE PLOMB, qu'a autrefois exploré feu le nommé ALEXIS TELLIER, vivant, cultivateur de la paroisse de Berthier, recevra du Soussigné une récompense de CINQUANTE LIVRES, cours actuel de cette Province.

JAMES CUTHBERT.

Manoir de Berthier,
navi er, 1849 }

LE TRAITE SUR L'AGRICULTURE

ANGLAIS ET FRANÇAIS,
PAR M. EVANS.

EST maintenant offert en vente au BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.

AUX AGRICULTEURS DU CANADA.

CHARRUES ECOSSAISES, ETC.

ALEXANDER FLECK, FORGERON, Rue St. Pierre, a en main, et offre à vendre des CHARRUES ECOSSAISES, faites d'après le modèle de WILKIE et GRAY, supérieures, quant à la matière et à la main-d'œuvre, et garanties égales à toutes celles qui sont importées.

—DE PLUS,—

SCUFFLERS, CHARRUES et HERSES légères, à DRILLES, d'après les modèles les plus récents et les plus approuvés, et PRESSES à FROMAGE, d'après le modèle d'Ayrshire.

N. B.—Instruments aratoires de toutes sortes faits à ordre.

CONDITIONS DU JOURNAL.

Ce journal paraît vers le 15 de chaque mois, et contient 32 pages de matières.

Le prix de la souscription est par année de CINQ CHELINS.

Les frais de poste sont à part.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

La souscription doit être payée dans les SIX premiers mois; autrement, au lieu de CINQ CHELINS, ce sera UN CHELIN de plus par chaque mois de retard.

Les souscriptions et toutes autres communications concernant ce Journal, doivent être adressées, franchises de port, au Secrétaire de la Société—WILLIAM EVANS, Montréal.

Agents pour le Journal d'Agriculture :

| | |
|------------------------------------|------------------------|
| M. J. B. Bourque,..... | St. Damns. |
| Dr. Conoquy,..... | St. Césaire. |
| Dr. De la Bruyère,..... | St. Hyacinthe. |
| M. Cadieux,..... | St. Simon. |
| M. T. Dwyer,..... | St. Paul, Abbottsford. |
| M. Gendreau, J. P.,..... | St. Pie. |
| M. Blanchet,..... | La Présentation. |
| Paul Bertrand, Ecr. N. P.,..... | St. Mathias. |
| Charles Schaffer, Ecr. N. P.,..... | Chambly. |
| M. Cordillier, Ecr.,..... | St. Hilaire. |
| M. Brousseau,..... | Québec. |
| Dr. Smallwood,..... | St. Martin, Ile Jésus. |
| Robt. Ritchie, Ecr.,..... | Bytown. |
| Major Barron,..... | Lachute. |
| L'Éditeur du Star,..... | Woodstock, C. O. |
| V. Guillet, Ecr.,..... | Trois-Rivières. |
| M. D. Dubé,..... | Ile Verte. |
| Azario Archambault, N. P.,..... | Varennas. |
| L'Hon. F. A. Malhiot,..... | Verchères. |
| A. C. Cartier, N. P.,..... | St. Antoine. |
| André Vendendigne,..... | Belœil. |
| John M'Lauren, Ecr.,..... | Baie Murray. |

MONTRÉAL :—Imprimé par LOVELL ET GIBSON, Rue St. Nicolas.

WILLIAM EVANS, EDITEUR,
M. BÉAUBÉ, TRADUCTEUR.